VOUGY

JUIN 2014

BULLETIN MUNICIPAL

Tout sur l'année 2013...

- Les travaux
- Les heureux évènements
- Les temps forts
- Le repas de l'amitié

VOUGY

www.vougy.com

Le personnel et les services techniques

Technique

• Alain PIET
• Kevin MILANO
• Franck BOUCLIER

Administratif

• Fernanda PIMENTA & Sandrine WILLAEY

Groupe scolaire

• Viviane TRABICHET
Secrétaire

• Catherine ACQUISTAPACE
• Stéphanie HURIEZ

• Catherine DOMANGE

Salle polyvalente

• Sylvie MIOLLANY
Responsable

Entretien

• Marianne POULAIN

Bibliothèque

• Fabienne MASSAROTTI & Christie COCHARD

Garderie • Cantine (personnel CCFG)

• Sophie • Ana-Paula • Catherine • Christine • Annick

Cantine (personnel CCFG)

• Edwige • Sylvie
• Jocelyne *(absente sur la photo)*

SOMMAIRE

Editorial du Vice Président de la CCFG & du Conseiller Général 4
Editorial de Monsieur le Maire de Vougy 5
Commissions municipales 6
Délégués aux différents syndicats - Associations 7
Les services et téléphones utiles 8
Nouveau conseil municipal 2014 9
Départ Simone - Recrutement Sandrine 10
Emploi avenir - EPDA 11
Principales délibérations 12-13
Comptes administratifs 2012 14-15
Communauté de Communes Faucigny-Glières 16-19
Travaux, réalisations & projets 20-25
Bibliothèque 26-27
IL GI DOJANG 28-29
L'amicale pétanque 30
Tennis club - Acca de Vougy 31
US Vougy - Football 32-33
Les sapeurs pompiers 34-35
Le ski-club Marnaz Vougy 36
Les temps forts 37
Harmonie Intercommunale 38
Les anciens combattants 39
Les amis de l'école 40
Maisons fleuries 41
Mariages - Naissances - Décès 42-43
Tango-Velours 44
Calendrier des manifestations 2014 45
Un peu d'histoire 46-47

A collaboré à ce bulletin : **la Commission de Communication de la Mairie de Vougy**
La municipalité de VOUGY remercie toutes les associations et les écoles qui ont permis la réalisation de ce bulletin et la précieuse collaboration de nos deux secrétaires
Maquette / réalisation : STUDIO 12 ■ 85 • 74300 Thyez
Impression : Imprimerie Uberti Jourdan• 74130 Bonneville

Stéphane Valli
Président de la CCFG

Chers habitants de Vougy,

Tout d'abord, permettez-moi de féliciter votre Maire et les conseillers municipaux brillamment réélus en mars 2014. Des élections qui ont conféré une nouvelle légitimité aux élus communautaires que vous avez, pour la première fois, élus au suffrage universel direct.

Désormais Président de la CCFG, à la suite de Martial Saddier, dont je salue le travail tout au long de son mandat, je compte m'inscrire dans la continuité de la politique menée, avec le souci d'un développement équilibré de notre territoire qui s'appuie sur une offre homogène de nos services, dans le respect d'une gestion particulièrement rigoureuse des deniers publics.

Avec Alain Solliet et Muriel Avogadro, tous deux Vice-Présidents de la CCFG, nous nous attacherons à développer davantage les services publics sur notre territoire intercommunal et particulièrement à Vougy où une réflexion va être menée pour renforcer nos services à la population notamment dans les secteurs de l'enfance (restauration scolaire, accueils périscolaires en lien avec votre école) et la jeunesse.

Je veillerai également à la réalisation des travaux de voirie indispensables que ce soit pour l'entretien des chaussées, l'aménagement de l'esplanade qui accueillera votre nouvelle mairie depuis la RD 1205 ou encore en matière de sécurisation des aménagements piétons et pistes cyclables sur votre commune.

En matière économique, nous développerons nos zones industrielles en vue d'accueillir de nouvelles entreprises qui favoriseront l'emploi sur notre territoire. Avec Christian Sarreboubée, président de la régie des eaux de Vougy et premier vice-président de la RITE, nous poursuivrons nos avancées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et réfléchirons à une évolution des compétences de la CCFG en conséquence.

Enfin, j'ai le plaisir de vous informer qu'Yves Massarotti a accepté d'être le référent de la CCFG pour améliorer la communication entre les conseillers municipaux et les conseillers communautaires des sept communes.

Sachez que je reste bien entendu à votre disposition et que je serai ravi de participer à vos grands rendez-vous annuels.

Stéphane Valli, Président de la CCFG

Raymond Mudry
Conseiller Général

Chers amis Vougerots,

Nous sommes au début d'un nouveau mandat municipal et intercommunal. Vous avez reconduit l'équipe sortante, rejointe par de nouveaux élus, pour mener à bien les projets communaux de Vougy.

Je voudrais en premier lieu féliciter votre maire Alain Solliet, tous les membres de la nouvelle équipe et leur souhaiter beaucoup de réussite dans leurs fonctions.

Qu'il me soit permis de remercier les anciens élus avec qui, durant de nombreuses années, nous avons travaillé en bonne intelligence afin de servir au mieux la collectivité.

De nombreuses réalisations ont vu le jour sur le territoire de votre commune ces dernières années, certaines avec le concours du Conseil Général. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, je tiens à rappeler l'engagement de l'assemblée départementale qui, dans le cadre de ses compétences en matière d'infrastructures routières, conduit les aménagements en rive droite de l'Arve entre Bonneville et Cluses. Les futurs travaux s'inscrivent dans la continuité des aménagements routiers déjà réalisés (complément diffuseur- Est et pont amont de Bonneville ; sécurisation de la RD 19 Ayze- Marignier.)

Ce dossier essentiel pour la vie de notre vallée, a été validé par les services de l'Etat après de longues années d'études qui ont amené les élus départementaux à faire ce choix. Un choix qui prend en compte tous les aspects environnementaux : fluidité du trafic et de ce fait, meilleure qualité de l'air, protection de la faune et de la flore, insertion dans le paysage, renaturation du site qui jouxte Vougy, occupé par les sociétés SOCAVA et COLAS.

La qualité de vie de l'ensemble de la population de notre territoire est en jeu.

D'autres sujets mériteraient d'être abordés tant le champ d'action du Conseil Général est vaste. Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez me rencontrer ; dans le respect de mes engagements, je vous assure de ma détermination à travailler au service de notre canton.

Sachez que c'est toujours un plaisir pour moi de vous retrouver et dans cette perspective, je vous adresse à toutes et tous mes plus chaleureuses salutations.

Raymond Mudry,
Votre Conseiller Général

Alain Solliet
Maire de Vougy

Vice Président de la CCFG
Président de la Maison de l'Emploi

Chers Vougerots, Chers Vougerotes,
Voici le bulletin municipal 2014. Il parait cette année, avec un peu de retard car les élections municipales sont passées par là. Respectueux des règlements, nous avons attendu le printemps pour le faire paraître.
Merci chères Vougerotes et chers Vougerots de nous avoir reconduits pour un nouveau mandat de six années.
Sachez que nous avons à cœur de servir les intérêts de notre commune et ceux des Vougerots.
N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos critiques sur le site internet de Vougy, au secrétariat de la mairie ou de vive voix comme au bon vieux temps.
Il faut utiliser tous les moyens de communication mis à votre disposition.
Vous recevrez en milieu d'année un bulletin intercommunal édité par la CCFG.
Ce mandat s'annonce plus difficile que les précédents car l'Etat à décidé de nous faire payer la dette de la nation en nous diminuant nos dotations et en augmentant le FPIC (Fond de péréquation intercommunal) pour 2014, le montant cumulé atteint 55 000 €.
Malgré ces mauvaises tendances, nous comptons continuer à moderniser notre commune, rénover la mairie incendiée et installer la fibre optique qui permettra aux Vougerots d'accéder au très haut débit.
Avec les compétences de la CCFG, nous allons poursuivre la création de trottoirs qui amélioreront progressivement le bien-être, la sécurité et la circulation dans Vougy.
Le conseil général doit lancer la phase 1 du contournement de Vougy en reliant la ligne droite d'Ayse (D19) au pont d'Anterne, liaison qui dans trois ou quatre ans devrait soulager les souffrances subies par les Vougerots. Souffrances générées par un trafic de 15 000 véhicules par jour en augmentation de 6 % par an.

Alain Solliet
Maire de Vougy

Finances

- **SOLLIET Alain**
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- REVIL Geneviève
- MASSAROTTI Yves
- CACHEUX Sylvie
- LAURENSON David
- DUCROUX Elisabeth
- TINJOUD Denis
- PEPIN Natahalie
- VOTTERO Cédric
- THIBERGE Laurence
- SIMONIN Marc
- AZZOPARDI Karen
- MENEGON Daniel

Environnement

Cadre de vie • Forêt • Agriculture

- **SOLLIET Alain**
- **SARREBOUBÉE Christian**
- MASSAROTTI Yves
- DUCROUX Elisabeth
- THIBERGE Laurence
- CACHEUX Sylvie

Communication

Bulletin municipal
Site internet • Facebook

- **SOLLIET Alain**
- **REVIL Geneviève**
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- SIMONIN Marc

Associations

Sportives et culturelles

- **SOLLIET Alain**
- **AVOGADRO Muriel**
- MASSAROTTI Yves
- REVIL Geneviève
- DUCROUX Elisabeth
- VOTTERO Cédric
- CACHEUX Sylvie
- AZZOPARDI Karen

Salle polyvalente

- **SOLLIET Alain**
- **AVOGADRO Muriel**
- SARREBOUBÉE Christian
- LAURENSON David
- VOTTERO Cédric

Videosurveillance

- **SOLLIET Alain**
- **MASSAROTTI Yves**
- SARREBOUBÉE Christian
- LAURENSON David
- VOTTERO Cédric

C.C.A.S.

- **SOLLIET Alain Président**
- AVOGADRO Muriel
- REVIL Geneviève
- DUCROUX Elisabeth
- PEPIN Natahalie

CNAS

Action Social personnel

- REVIL Geneviève

Urbanisme • PLU

- **SOLLIET Alain**
- **MASSAROTTI Yves**
- SARREBOUBÉE Christian
- AVOGADRO Muriel
- VOTTERO Cédric
- THIBERGE Laurence
- SIMONIN Marc
- LAURENSON David
- PEPIN Natahalie

Voierie – Réseaux

- **SOLLIET Alain**
- **SARREBOUBÉE Christian**
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- PEPIN Natahalie
- MENEGON Daniel

Scolaire

- **SOLLIET Alain**
- **AVOGADRO Muriel**
- DUCROUX Elisabeth
- SIMONIN Marc
- AZZOPARDI Karen
- PEPIN Natahalie

Personnel

- **SOLLIET Alain**
- **AVOGADRO Muriel**
- SARREBOUBÉE Christian
- DUCROUX Elisabeth
- MENEGON Daniel

Commissions des impôts directs

- THIBERGE Laurence
- DUCROUX Elisabeth
- PEPIN Natahalie

Bâtiments communaux

- **SOLLIET Alain**
- **SARREBOUBÉE Christian**
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- MENEGON Daniel

Commission Appel d'offres

- **SOLLIET Alain • Président**
- SARREBOUBÉE Christian • Titulaire
- MASSAROTTI Yves • Titulaire
- LAURENSON David • Titulaire
- AVOGADRO Muriel suppléante de SARREBOUBÉE Christian
- REVIL Geneviève suppléante de MASSAROTTI Yves
- MENEGON Daniel suppléant de LAURENSON David

Actions sociales et culturelles

- **SOLLIET Alain**
- **REVIL Geneviève**
- AVOGADRO Muriel
- DUCROUX Elisabeth
- PEPIN Natahalie
- THIBERGE Laurence

DELEGUES AUX DIFFERENTS SYNDICATS

- **SYANE**
  Titulaire : MASSAROTTI Yves

- **COLLEGE MARIGNIER**
  Titulaires : PEPIN NATHALIE

- **SYNDICAT SCOLAIRE DE MARIGNIER**
  Titulaires : AVOGADRO Muriel – MASSAROTTI Yves – REVIL Geneviève
  Suppléants : THIBERGE Laurence – DUCROUX Elisabeth – PEPIN Nathalie

- **SYNDICAT S.E.D.H.S.**
  Titulaire : AVOGADRO Muriel
  Suppléante : REVIL Geneviève

- **S.I.T.E.U. (Syndicat Intercommunal de Transport des Eaux Usées)**
  Président : SOLLIET Alain
  Titulaires : SARREBOUBÉE Christian – MASSAROTTI Yves
  Suppléants : LAURENSON David
  Pour Mt Saxonnex :
  Vice-Président : CAUL-FUTY Frédéric

- **S.Y.R.E. (Syndicat Mixte de la Ressource en Eau)**
  Titulaires : SARREBOUBÉE Christian – MENEGON Daniel
  Suppléants : MASSAROTTI Yves – TINJOUD Denis

- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAUCIGNY-GLIÈRES**
  Titulaires : SOLLIET Alain – AVOGADRO Muriel
  SARREBOUBÉE Christian – REVIL Geneviève
  Suppléant : MASSAROTTI Yves

- **H2EAUX**
  Titulaires : SOLLIET Alain – SARREBOUBÉE Christian – MASSAROTTI Yves
  Suppléants : DUCROUX Elisabeth – MENEGON Daniel – SIMONIN Marc

- **REGIE INTERCOMMUNALE DE TRAITEMENT DES EAUX**
  Titulaires : SOLLIET Alain – SARREBOUBÉE Christian – MASSAROTTI Yves
  Suppléants : DUCROUX Elisabeth – MENEGON Daniel – SIMONIN Marc

- **REGIE DES EAUX VOUGY**
  Titulaires : SOLLIET Alain – SARREBOUBÉE Christian
  MASSAROTTI Yves – SOLLIET Alain – LAURENSON David
  MENEGON Daniel – TINJOUD Denis

- **COMMUNES FORESTIÈRES**
  Titulaire : SARREBOUBÉE Christian
  Suppléant : MENEGON Daniel

ASSOCIATIONS COMMUNE DE VOUGY

- **LES AMIS DE L'ÉCOLE : 06.07.77.40.08**
  WUTHRICH Jessica
  74, rue des Grands Bois – 74130 VOUGY
  E.Mail : jwutrich@sm3a.com

- **ASSOCIATION CHASSE AGREEE : 04 50 34 58 58**
  GLIERE Roland
  980, rue de la Chapelle – 74130 VOUGY

- **UNION SPORTIVE VOUGY : 04 50 25 98 36 – 06 84 82 60 98**
  ROCHET Guillaume 596 route de Thuet 74130 BONNEVILLE
  GANDON Bruno 114, rue des 3 Arbres – 74130 VOUGY

- **TENNIS CLUB : 04 50 34 07 77**
  CORNALI Lionel 217, quai des Aravis 74130 BONNEVILLE

- **AMICALE PETANQUE : 04 50 34 69 57**
  POULAIN Christelle
  448, rue de la Chapelle – 74130 VOUGY

- **ARVE TAEKWONDO HAPKIDO ACADEMY : 06 78 15 55 00**
  DAVID Emmanuel
  146, rue du Châtelard – 74970 MARIGNIER

- **BIBLIOTHEQUE « A livre ouvert » : 04 50 34 10 65**
  MASSAROTTI Fabienne
  96, rue Jules Ferry – 74130 VOUGY

- **HARMONIE MUNICIPALE – BONNEVILLE-AYZE-VOUGY : 06 73 83 96 53**
  JUMARI Willy
  82, rue Sainte Catherine – 74130 BONNEVILLE

- **BONNEVILLE ARVE BORNE CYCLISME : 06 08 82 05 92**
  QUELIN Gérard – 622, avenue Guy Chatel – 74130 AYZE

- **ADMR : 04 50 89 95 74**
  JACQUEMOUD Nicole
  60, impasse les Pesses – 74130 AYZE

- **SKI-CLUB MARNAZ-VOUGY : 04 50 98 14 07**
  TANIOU Jean-Marc
  337, rue des Fontaines – 74460 MARNAZ

- **UDC-AFN MARNAZ-VOUGY : 04 50 98 39 22**
  MARCHAND François
  319, rue des Perrières – 74460 MARNAZ

- **STE DE PECHE LA TRUITE MARIGNIER-THYEZ-VOUGY : 04 50 34 60 25 – 06 13 36 37 64**
  VUAGNAT Patrick
  700, avenue de la Plaine – 74970 MARIGNIER

- **SC'ART à B : 04 50 97 01 93**
  FALLION Claude
  137, avenue Pierre Mendès France – 74130 BONNEVILLE

Mairie de VOUGY

Tél : 04 50 34 59 56
Fax : 04 50 34 50 58

E.mail : info@mairie-vougy.fr
www.vougy.com

Permanence de Monsieur Le Maire
Le mercredi après-midi sur rendez-vous

Ouverture de la Mairie au public :
Lundi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
Mardi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
Mercredi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
Jeudi : fermé le matin • 14h00 à 17h30
Vendredi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
Samedi : 8h30 à 11h00

Horaires agence postale :
Lundi • Mardi • Mercredi • Vendredi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
Jeudi : 14h00 à 17h30
Samedi : 8h30 à 11h30

ADMR
Mme Jacquemoud
Tél : 04 50 97 02 54

ÉCOLE
Tél : 04 50 34 58 74

GARDERIE
Tél : 06 88 22 12 79

BIBLIOTHÈQUE
Tél : 04 50 34 10 65
Horaires :
Mercredi : 9h30 - 12h00 • 14h00 - 18h00
Vendredi : 13h30 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

LES URGENCES

15	17	18	112	114	115	119	116000
SAMU	POLICE	POMPIERS	APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	FAX SOURDS ET MALENTENDANTS	SANS ABRI	ENFANCE MALTRAITÉE	ENFANTS DISPARUS

DECHETTERIE

HORAIRE D'HIVER

(de novembre à mars inclus, suivant les dates de changement d'heure été/hiver)

Lundi :
9h00 - 12h30 - 13h30 - 18h00
Mardi :
Fermée le matin - 13h30 - 18h00
Mercredi :
9h00 - 12h00 - 13h30 - 18h00
Jeudi :
Fermée le matin - 13h30 - 18h00
Vendredi :
9h00 - 12h00 - 13h30 - 18h00
Samedi :
9h00 - 12h30 - 13h30 - 18h00
Dimanche :
Fermée

HORAIRE D'ÉTÉ

(de avril à octobre, suivant les dates de changement d'heure été/hiver)

Lundi :
9h00 - 12h30 - 13h30 - 19h00
Mardi :
Fermée le matin - 13h30 - 19h00
Mercredi :
9h00 - 12h00 - 13h30 - 19h00
Jeudi :
Fermée le matin - 13h30 - 19h00
Vendredi :
9h00 - 12h00 - 13h30 - 19h00
Samedi :
9h00 - 12h30 - 13h30 - 19h00
Dimanche :
9h30 - 12h00 - Fermée l'après-midi

Lutte contre le bruit

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre les travaux entre
20h00 et 8h00 et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :
les dimanches et jours fériés entre 10h00 et 12h00
les samedis entre 9h00 et 12h00 et entre 15h00 et 19h00
les autres jours, entre 8h00 et 20h00

Nouveau Conseil Municipal 2014

Alain SOLLIET
Maire
Conseiller communautaire

Christian SARREBOUBEE
2ème adjoint
Voirie - Circulation
Espaces verts - Cadre de vie
Conseiller communautaire

Muriel AVOGADRO
1ère adjointe
Finances - Enfance
Conseillère communautaire

Geneviève REVIL
4ème adjointe
Affaires sociales
Conseillère communautaire

Yves MASSAROTTI
3ème adjoint
Urbanisme

Marc SIMONIN

Nathalie PEPIN

Daniel MENEGON

Sylvie CACHEUX

Karen AZZOPARDI

David LAURENSON

Elisabeth DUCROUX

Laurence THIBERGE

Cédric VOTTERO

Crédit photo : Isabelle Corbex

Départ à la retraite de Simone

Une page importante se tourne, **Simone**, après 32 années de bons et loyaux services au sein du secrétariat de mairie, nous quitte, atteint par ce que l'on nomme communément la limite d'âge.

C'est une retraite bien méritée puisque Simone a débuté sa carrière à la mairie de Vougy le 1er septembre 1982 comme sténodactylographe stagiaire avant d'être titularisée à ce poste le 1er Juin 1985 en tant qu'agent de bureau puis de commis, intégrant de ce fait la fonction publique territoriale.

Simone franchit allégrement tous les échelons et au terme de son parcours professionnel, elle est nommée au grade d'adjoint Administratif 1ère classe.

Au cours d'une soirée très sympathique réunissant de nombreux élus, Simone s'est vu attribuer la médaille d'honneur Régional, Départementale et Communale couleur vermeil récompensant les longues années passées au service de notre collectivité et de ses habitants.

Nous ne pouvons bien sûr que lui souhaiter une longue et heureuse retraite.

Recrutement de Sandrine

Sandrine WILLAEY, recrutée suite à un appel de candidatures, remplaçante de Simone VAUDEY au secrétariat général de la mairie à compter du 2 janvier 2014.

Issue de la fonction Publique Territoriale, elle dispose déjà d'une bonne expérience de la gestion communale, ayant occupé, depuis novembre 2004, les postes de secrétaires de mairie et responsable des ressources humaines dans d'autres collectivités.

Souhaitons-lui bonne chance et beaucoup de réussite dans sa nouvelle affectation.

Emploi avenir - EPDA

Notre collectivité s'engage dans l'emploi des jeunes avec notamment l'embauche au titre des emplois d'avenir mis en place par l'Etat d'un agent d'entretien afin de compléter l'effectif des services techniques.

Un autre domaine d'intervention après des jeunes : l'organisation de chantiers éducatifs par l'Etablissement public départemental autonome qui par l'intermédiaire de son service de prévention spécialisé a proposer à la commune de Vougy de réaliser sur son territoire certains travaux de rénovation de mobilier urbain ou d'entretien d'espaces verts. Ce sont une dizaine d'adolescents, garçons et filles, accompagnés d'éducateurs, qui ont exécuté sur plusieurs périodes de multiples tâches aidées en cela par les Agents Techniques (entretien des jardinets de l'école, rénovation du chalet du cimetière, réfection de bancs....)

Séance du 22 janvier 2013

• Le conseil municipal ayant accepté l'avant projet définitif concernant la réhabilitation de la mairie, le permis de construire va pouvoir être déposé.

Séance du 26 mars 2013

• Le conseil municipal approuve le compte administratif 2012 qui se décompose comme suit :

En section de fonctionnement :

– dépenses	1 926 977 €
– recettes	2 395 941 €
Soit	468 964 € d'excédent

En section d'investissement :

• dépenses	1 563 300 €
• recettes	2 152 323 €
Soit	589 023 € d'excédent
Excédent total	1 057 987 €

• Le conseil municipal approuve le compte administratif 2012 du service eau et assainissement qui présente un excédent de 114 087 €.

• Suite au dispositif mis en place par l'état permettant de soutenir l'embauche d'un jeune en emploi d'avenir, le conseil municipal décide de recruter un agent non titulaire au sein des services techniques.

Séance du 10 avril 2013

• Le conseil municipal décide de maintenir sans aucune majoration les taux communaux des trois taxes directes.

– taxe d'habitation : 6,14 %
– foncier bâti : 4,93 %
– foncier non bâti : 46,78 %

• Le conseil municipal approuve le budget primitif 2013 qui s'équilibre comme suit :

– section de fonctionnement : 2 043 087 €
– section d'investissement : 2 881 185 €

• Suite à la création de la régie des eaux le conseil municipal décide :

– la suppression du budget annexe eau-assainissement
– le transfert des emprunts en cours au budget de la régie

• Le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de Brison au syndicat intercommunal SMH2 eaux pour permettre des études sur l'assainissement de la commune de Brison.

Séance du 4 juin 2013

- Suite à de nouvelles lois, le Conseil Communautaire qui compte 51 membres dont 6 pour Vougy, doit être ramené à 31 membres. Vougy ne comptera plus que 4 conseillers communautaires.

- Le conseil municipal accepte de participer à hauteur de 80 € par acte (naissance, décès) auprès de l'état civil de Contamine sur Arve pour couvrir les frais administratifs liés à ces actes.

Séance du 2 septembre 2013

- Le conseil municipal accepte les termes d'une convention afin de mutualiser avec les autres communes de la CCFG le service informatique.

Séance du 22 octobre 2013

- Le conseil municipal décide de lancer les appels d'offres pour la réhabilitation de la mairie.

- Le conseil municipal charge le Maire de constituer un dossier de demande de subvention auprès de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipement de Territoires Ruraux) pour la réhabilitation de la mairie.

- Le conseil municipal décide l'instauration d'une taxe de 1,50 € la tonne de déchets ménagers entrant dans l'usine d'incinération de Marignier et accepte que cette taxe soit répartie entre les communes de Marignier et Vougy au prorata de la population.

- Dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme) il est obligatoire d'établir une carte d'aptitude des sols à l'infiltration des eaux pluviales. Le conseil municipal accepte le devis de la Société NICOD d'un montant de 2 670€.

- Le conseil municipal décide d'acter la fermeture du C.P.I. (Centre de Première Intervention) de Vougy à compter du 1er février 2014.

Séance du 10 décembre 2013

- Le conseil municipal accepte le devis des Ets GRANGERAT d'un montant de 2 842 € pour déménager les bureaux de la mairie dans la villa située à proximité.

Recettes 2012

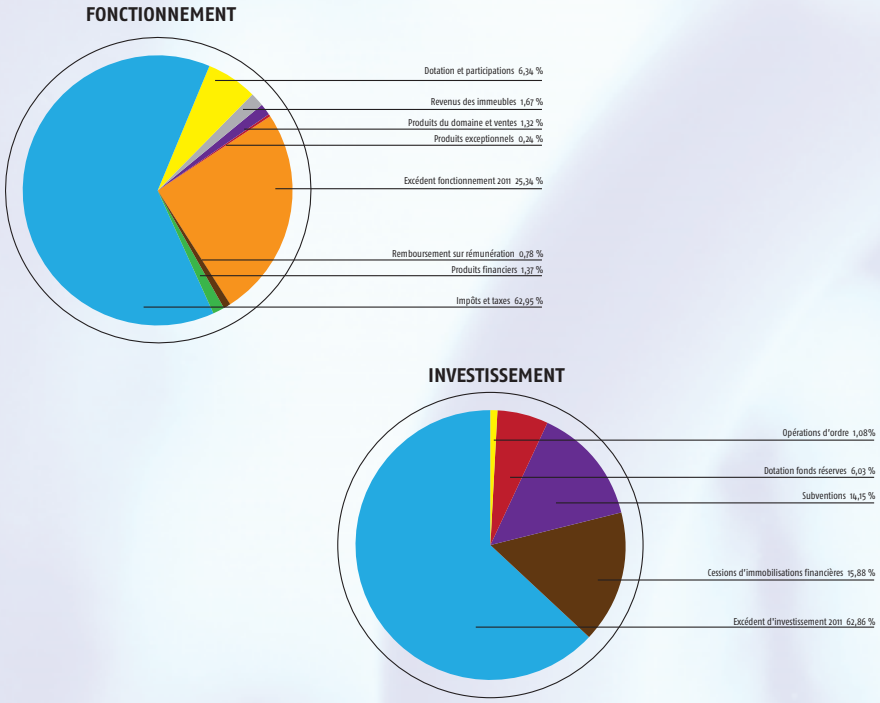

Ces 100 euros sont financés par :

FONCTIONNEMENT	
Remboursement sur rémunération	0,78
Produits du domaine et ventes	1,32
Impôts et taxes	62,95
Dotation participations	6,34
Revenus des immeubles	1,67
Produits financiers	1,37
Produits exceptionnels	0,24
Excédent fonctionnement 2011	25,34

INVESTISSEMENT	
Opérations d'ordre	1,08
Dotations et fonds	6,03
Subventions	14,15
Cession d'immobilisations financières	15,88
Excédent d'investissement 2011	62,86

Dépenses 2012

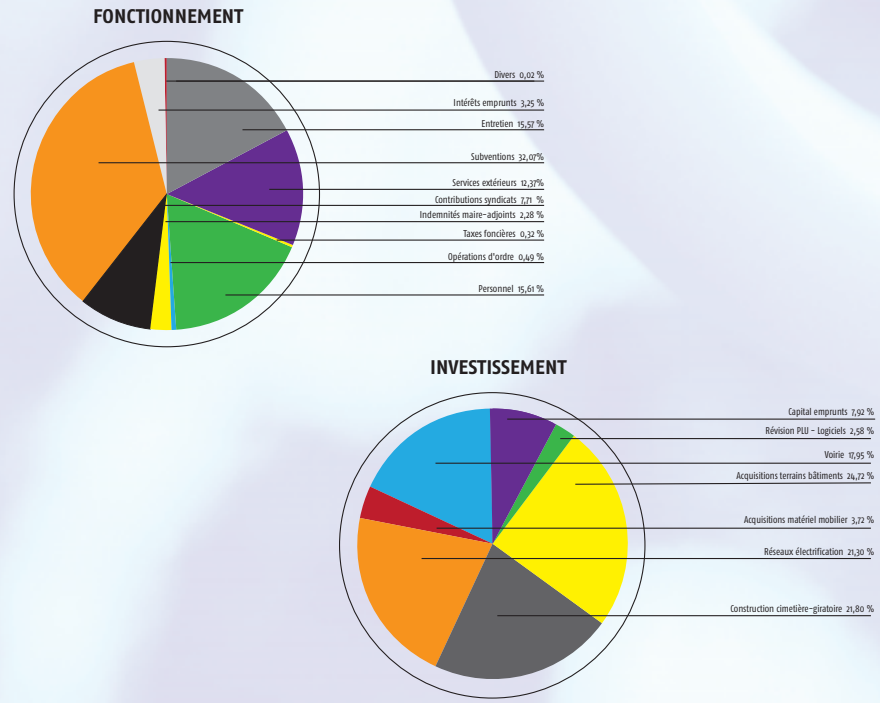

Pour 100 euros nous avons depensé :

FONCTIONNEMENT	
Fournitures	10,32
Entretien	15,57
Services extérieurs	12,37
Taxes foncières	0,32
Personnel	15,61
Opérations d'ordre	0,49
Indemnités maire-adjoints	2,28
Contributions aux syndicats	7,71
Subventions	32,07
Intérêts emprunts	3,25
Divers	0,02

INVESTISSEMENT	
Capital emprunts	7,92
Révision PLU - Logiciels	2,58
Acquisition terrains bâtiments	24,72
Construction (cimetière-giratoire)	21,80
Réseaux électrification	21,30
Acquisition mobilier matériel	3,72
Voirie	17,95

Recettes

FONCTIONNEMENT	
Remboursement sur rémunérations	18 596
Produits du domaine et ventes	31 726
Impôts et taxes	1 508 179
Dotation et participations	151 814
Revenus des immeubles	40 064
Produits financiers	32 734
Produits exceptionnels	5 791
Excédent fonctionnement 2011	607 040
Total recettes fonctionnement	**2 395 942**

INVESTISSEMENT	
Opérations d'ordre	9 337
Dotations et fonds	52 150
Subventions	122 432
Cession d'immobilsations financières	137 348
Excédent investissement 2011	543 820
Total recettes investissement	**865 087**

Dépenses

FONCTIONNEMENT	
Fournitures	197 619
Entretien	298 285
Services extérieurs	236 917
Taxes foncières	6 073
Personnel	299 136
Opérations d'ordre	9 337
Indemnités mairies-adjoints	43 686
Contributions aux syndicats	147 795
Subventions	614 312
Intérêts emprunts	62 268
Divers	350
Total dépenses fonctionnement	**1 915 779**

INVESTISSEMENT	
Capital emprunts	123 816
Révision PLU-Logiciels	40 351
Acquisitions terrains bâtiments	386 418
Construction (cimetière-giratoire)	340 855
Réseaux électrification	333 019
Acquisitions mobilier matériel	58 221
Voirie	280 621
Total dépenses fonctionnement	**1 563 300**

Les chiffres de la CCFG

7
communes :
Ayze • Bonneville • Brison
Contamine sur Arve
Le Petit Bornand Les Glières
Marignier • Vougy
25 424 habitants

200
kilomètres
de voierie
à entretenir

138
contrôles d'installations individuelles effectués dans le cadre du service public d'assainissement non collectif

54 entreprises
contrôlées
« Arve Pure »

8500
tonnes d'ordures ménagères collectées

4700
tonnes de déchets collectés en déchetteries

1200
tonnes sur
les tris sélectifs

280
agents
(administratifs
et techniques)
au service
des collectivités

92
enfants accueillis aux différentes crèches

128 enfants
en halte-garderie

160 000
repas servis sur les différents sites de restauration scolaire avec

1 100 enfants
enfants accueillis
chaque jour

160 000
entrées
au Centre nautique
dont

40 000
scolaires

Le centre nautique Guy Chatel

Plus de renseignements sur le centre nautique au : 04 50 21 04 78

Notre centre nautique continue à accueillir un public intergénérationnel et familial et vous propose toute l'année de nombreuses activités physiques de remise en forme telle que l'aquagym ou l'aquafitness. Un nouveau guide du nageur vient d'ailleurs de paraître avec toutes les informations pratiques que vous recherchez. Désormais cet été, vous pourrez rejoindre le centre nautique, à pied, en vélo ou en rollers depuis Bonneville et Ayze où des pistes cyclables ont été créées et mises en service pour relier le centre nautique en mode doux.
A l'approche de l'été, le centre nautique vous ouvrira les portes de son solarium et de son parc où des jeux pour les enfants ont été installés ainsi qu'un terrain de beach volley.
Il vous propose aussi de venir découvrir ses activités d'aquaforme (aquagym, aqua step, aqua biket et aqua jogging) au moyen de sa formule « Aqua pack ».

L'accueil de jour «Jardin d'hiver» à vougy

Ce Centre d'Accueil ouvert du lundi au samedi de 10h à 17h ne désemplit pas en dépit des 15 places dont 6 médicalisées qu'il propose.

L'accueil de qualité dispensé par l'équipe pluridisciplinaire (infirmière, aide-soignante,...) de l'établissement explique en partie ce succès.
Il permet aux familles une prise en charge individuelle de leurs proches atteints de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés dans un cadre chaleureux au cœur de Vougy.
Toute au long de l'année, de nombreuses activités y sont organisées et proposées en lien avec l'école, la médiathèque de la CCFG. Des rencontres intergénérationnelles lors de la galette des rois, des ateliers manuels et créatifs, mémoire, gym douce, détente, cuisine, jardinage, activités socioculturelles sont ainsi proposés aux patients.
Si vous êtes intéressé, sachez que des journées d'essai sont proposées au tarif de **25,77 euros.**

Plus de renseignements auprès de notre infirmière coordinatrice au : 04 50 21 04 78

Le crématorium de Bonneville désormais inauguré

Le 26 avril nous étions réunis pour couper le ruban de ce nouvel établissement « Haute qualité environnementale » en présence de nombreuses personnalités.
Ouvert au public depuis janvier 2014, le crématorium de Bonneville permet d'offrir aux habitants du nord du département de la Haute-Savoie, un véritable service proximité, attendu par les familles qui peuvent ainsi passer plus de temps dans leur dernier accompagnement à leurs proches.
Avec plus de 270 crémations réalisées en 5 mois, ce chiffre témoigne du choix de plus en plus fréquent de la crémation par les Français, 40% fait ce choix au niveau départemental. Ce crématorium possède aussi un jardin des souvenirs où les cendres pourront être dispersées et il offre un cadre serein pour le recueillement des familles grâce à sa salle de cérémonie et ses nombreux autres espaces publics.

Le crématorium est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 18h et possède un parking à disposition des familles.

Plus d'informations au : 04 50 07 31 80

proxim iTi

le réseau qui rapproche

Proximiti, le réseau de transports en commun sur la CCFG

L'offre en matière de transports de voyageurs s'étoffe et se structure grâce à Proxim'iti : la solution de transport pour faciliter vos déplacements de proximité !
Vos rendez-vous de santé, vos démarches administratives, votre visite à la médiathèque, vos courses au marché, vos visites de famille, vous rendre à la gare, désormais vous n'avez plus besoin de votre voiture. Il vous suffit d'utiliser notre réseau de mini bus collectifs pour vous déplacer dans les 35 communes de notre Syndicat Mixte à l'échelle de nos 4 communautés de communes . En votre qualité d'habitant de Vougy et de la Communauté de Communes Faucigny Glières, n'hésitez plus à utiliser ces lignes de Transport à la Demande « Proxim'iti ».

Transports scolaires
Le Syndicat Mixte des 4 Communautés de communes est désormais votre interlocuteur pour les transports scolaires :
- **Information inscription**
- **Dossier d'inscription**
- **Nos permanences**
- **Transports TER**

Lignes de transport à la demande :

3 lignes disponibles et déclenchables à heures fixes et pour des points d'arrêt pré-définis en direction du Centre Hospitalier Alpes Léman, depuis Bonneville, La Roche sur Foron, Reigner et Saint jeoire:
- **Ligne A: Bonneville - Chal**
- **Ligne B: La Roche sur Foron - Chal**
- **Ligne C: Saint Jeoire - Chal - Reignier**

En savoir plus sur les lignes de transport à la demande.

Transport à la demande sur mesure.
Un service de transport à la demande pour vous déplacer sur les 3 communautés de communes en direction des services publics, des pôles de santé, les commerces ainsi que les centres villes et chefs-lieux.

La mobilité en 3 étapes :

1. **Inscrivez-vous gratuitement auprès de la centrale de réservation**
2. **Réservez votre transport**
3. **Prenez votre ticket à la montée**

Les tarifs :

2€ par trajet, soit 4€ l'aller – retour.
Gratuit pour les enfants de – de 6 ans accompagnés d'un adulte.
Service accessible aux enfants de – 13 ans accompagnés d'un adulte.

Informations pratiques :

Les conducteurs respectent l'heure théorique de passage annoncé, mais certains retards ou avances sont inévitables. S'il est en avance, le véhicule attendra son horaire de départ.
Pour tout savoir sur les conditions d'utilisation de ce mode de transport, consultez le règlement d'utilisation.

Pour accéder à ce service : il vous suffit de réserver votre transport jusqu'à 2 heures avant votre déplacement, du lundi au vendredi de 7h à 12h et 14h à 19h,

auprès du : n° AZUR 0811 280 257.

Attention : les scolaires ne peuvent être pris en charge par ce service : rendez-vous ICI pour plus d'informations

Faucigny Glières

Régie des eaux de Vougy

La régie les eaux de Vougy administrée par un conseil composé de 9 membres affichent déjà 18 mois d'existence. Elle fut en effet créé le 1er Juin 2012 après résiliation du contrat d'affermage conclu avec la société Veolia Eau.

Afin d'optimiser les coûts de fonctionnement, la mutualisation des moyens matériels et humains tant sur le plan technique et administratif s'avérait nécessaire avec les régies voisines de Bonneville et Contamine-sur-Arve complété par la création d'un guichet unique au service des usagers rue Bois des Tours à Bonneville.

C'est un véritable service public de proximité qui réalise l'entretien et la gestion du réseau d'assainissement collectif tout en assurant la distribution d'une eau potable de qualité aux différents abonnés de notre commune.

L'assainissement individuel est de la compétence de la communauté de communes Faucigny-Glières au travers du Service Public d'assainissement non collectif.

Quelques chiffres marquants qui illustrent l'activité de cette régie : ce ne sont pas moins de 14 kilomètres de conduites qui acheminent les 70.000 m³ d'eau consommés en une année par les ménages et 11 kilomètres de canalisations qui collectent les eaux usées afin d'en évacuer les effluents vers la station d'épuration de Bonneville.

Pour toute demande et en cas de problème, vous pouvez toujours vous adresser au président de la régie ou plus simplement en mairie, en sachant que tous les administrateurs de la régie sont à votre écoute.
Une adresse et un numéro de téléphone :
Guichet unique régie des eaux de VOUGY
(même locaux que la Régie Gaz – Electricité)

HEURES OUVERTURE AU PUBLIC
15 Rue du Bois des Tours - 74130 BONNEVILLE
Lundi - mercredi - vendredi
8h20 – 12 h et 13h30 – 17h30
Mardi – Jeudi
8h20 – 17h30

En cas d'urgence et pour tout renseignement, un seul numéro de téléphone les jours fériés, en journée et la nuit :
04.50.97.20.57

PPA - Fond Air bois

La vallée de l'Arve de par sa topographie, son climat, la concentration de nombreuses activités est régulièrement exposée en période hivernale à des épisodes de pollution qui peuvent constituer un véritable problème de santé publique après de certaines populations.

Un plan de protection de l'atmosphère (PPA) a été établi pour mettre en place certaines mesures afin de lutter contre ce phénomène en sachant que la principale source d'émission de particules fines polluantes provient du chauffage individuel au bois.

L'écobuage et le brulage des déchets à l'air libre sont interdit par arrêté préfectoral et peut faire l'objet, en cas de non-respect de la loi, d'une contravention de 450 Euros.

Face à cette pollution, un plan d'intervention fut élaboré avec notamment la création du fond air bois dont l'action porte sur le renouvellement des modes de chauffage au bois peu performant (foyer ouvert ou appareil ancien utilisant du bois humide) en octroyant une aide financière de 1000 € aux particuliers qui en font la demande lors de l'achat et de l'installation d'un type de chauffage au bois performant et non polluant.

Peuvent en bénéficier les habitants de notre commune dont le logement est une résidence principale achevée depuis plus de 2 ans équipée d'un appareil de chauffage au bois antérieur à 2002.
L'installation devra être réalisée par un professionnel agréé.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser en mairie où vous serez expliqué la marche à suivre pour rédiger le dossier d'aide .

Plan Local d'Urbanisme

Le travail de réflexion s'est poursuivi en 2013.

Le plan de zonage qui redéfinit l'utilisation de l'espace en distinguant les zones constructibles à plus ou moins long terme des zones agricoles et naturelles est arrêté à ce jour. Un règlement spécifique est en cours d'élaboration qui établira les différentes règles qui prendront en compte toutes les particularités contenues dans chaque chaque zone.

Après consultation de ce document par tous les services publics concernés, il sera procédé au cours de l'année 2014 à l'ouverture d'une enquête publique qui permettra à chacun de pouvoir consigner par écrit toutes les remarques ou observations qu'il juge nécessaires.

Le plan local d'Urbanisme devra ensuite pour être approuvé et appliqué faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal.

La principale source d'émission de ces particules (PM) est le secteur résidentiel (ci-dessous en jaune); et en particulier la combustion de biomasse : chauffage au bois et brûlage des déchets verts à l'air libre.

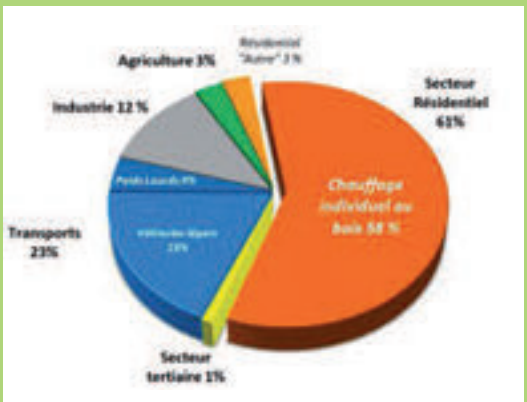

Pour la santé de tous, une mesure incitative est lancée dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve: le fonds de modernisation du chauffage au bois, afin de réduire les émissions issues du parc résidentiel.

Quelle est la marche à suivre?

1. **Contactez des chauffagistes** qualifiés QUALIBOIS ou équivalent pour établir un ou plusieurs devis répondant aux conditions nécessaires.

2. Avant le début des travaux, **envoyez le dossier de demande d'aide au SM3A** (adresse ci-dessous). >>TELECHARGER LE DOSSIER ICI<<

Si le dossier est incomplet, vous serez invité à fournir les pièces manquantes.

Après vérification de la recevabilité du dossier et étude des pièces par le service instructeur du SM3A vous recevrez par courrier un AVIS favorable ou défavorable.

3. **Commandez les travaux**, une fois l'avis favorable obtenu.

4. **Transmettez** la FICHE: DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION au SM3A, avec les pièces nécessaires (**facture certifiée acquittée**, relevé d'identité bancaire (RIB) du bénéficiaire). Une notification vous sera adressée par courrier et vous recevrez le virement sur votre compte.

La totalité des travaux d'entretien de voierie ont été réalisés en régie par le service voierie de la Communauté de Communes.

Ont été entrepris en 2013 des travaux d'aménagement à l'intersection de la rue du fond et de la route Départementale avec réfection des enrobés et pose de bordures.

La réfection complète de la chaussée rue du Stade et pose de bordures au niveau du carrefour de cette rue avec la Route Départementale.

A la demande de madame la directrice d'école, un marquage à la peinture représentant différents jeux fut réalisée dans les cours de récréation par les agents de la CCFG, un véritable travail d'artiste riche en couleur.

Réalisation vestiaires foot

Un petit pincement au cœur avec la démolition de l'ancien vestiaire qui vit tant et tant de jeunes vougerots, devenus depuis des quinquagénaires respectables, fouler la pelouse du stade pour défendre âprement les couleurs de l'US Vougy.
La phase 1 est terminée à ce jour avec la réalisation d'un bâtiment très fonctionnel qui offre beaucoup d'espaces avec deux vestiaires, des locaux administratifs, des locaux de rangement sans oublier le coin arbitre. Avant la prise de possession des locaux par le club, une première réception eut lieu fin octobre regroupant les élus, le maître d'œuvre et les membres de l'US VOUGY.
Le gros œuvre de la phase 2 vient de débuter. L'achèvement des travaux est prévu fin mais avec réception définitive de l'ouvrage programmé fin juin 2014.

Coût : 1.104.000 € TTC (non compris la maîtrise d'œuvre) avec une aide du Conseil Général et du District de Haute–Savoie.

PROJETS TRAVAUX 2014

- **Réhabilitation de la mairie avec construction d'une salle de réunion et aménagement des abords.**
  Suite au sinistre du 21 février 2012 et au projet de restructuration des locaux avec construction d'une salle de réunion présenté par le cabinet d'architecte FL00 et approuvé par le Conseil Municipal, un permis de construire fut déposé au cours du second semestre 2013.

L'appel d'offres fut lancé dés début décembre 2013. Le choix des entreprises est en cours de finalisation avec un démarrage des travaux prévus courant deuxième semestre 2014.

Les services administratifs et l'agence postale ont intégré à compter du 19 janvier 2014 des nouveaux locaux situés dans la maison « Gantin », à proximité immédiate de la mairie actuelle.

- **Etude de faisabilité pour la création d'un trottoir le long de la Route Départementale 1205** entre le ruisseau du Béguet et les dernières habitations, ceci en continuité de l'ouvrage existant. Il est également prévu, afin d'améliorer la sécurité dans la traversée de notre village, de réaliser au niveau de la chaussée quelques aménagements ponctuels qui permettront de réduire la vitesse des véhicules qui empruntent quotidiennement cet axe routier.

Bibliothèque

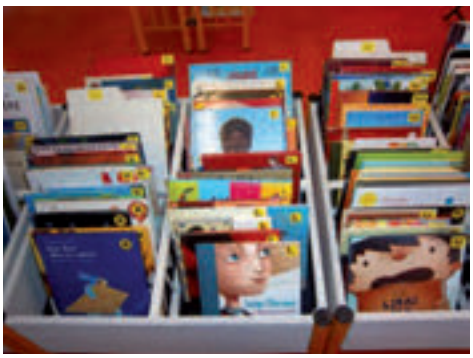

> L'équipe

Le représentant municipal :
Muriel Avogadro
Adjointe à la culture

Équipe de la bibliothèque
Fabienne Massarotti, responsable.
Employée à mi-temps.
Bénévoles : Maryline Menegon ; Élisabeth Ducroux ; Fabrice Ducroux ; Fabienne Rogazy ; Geneviève Revil ; Cécile Collet; Christian Sarreboubée et Agnès Saint- Andrée.

> Adresse

96 rue Jules Ferry
Tél : 04 50 34 10 65
Mail : biblioalivreouvert@hotmail.fr
www.mediathequesccfg.fr

> Horaires

Mercredi : 9h30 – 12 h • 14h – 18h
Vendredi : 13h30 – 18h
Samedi : 10h – 12h

> Tarifs annuel

0 à 18 ans et étudiant : gratuit
Individuel : 8 €
Couple : 12 €

>La carte d'adhérent qui vous est remise lors de l'inscription n'est valable que pour emprunter des livres à la bibliothèque de Vougy. Cependant, avec cette carte, vous pouvez vous rendre sur le portail web de la médiathèque intercommunale et consulter le fonds documentaire des bibliothèques de Vougy, Contamines-sur-Arve et Bonneville. Vous pouvez réserver des ouvrages, CD, DVD, directement en ligne ou en passant par les bibliothécaires. Ceux-ci seront acheminés vers la bibliothèque de Vougy par un service de navette pour être mis à votre disposition.

Le prêt est de 12 livres, soit 4 romans ou documentaires, 4 bandes dessinées, 4 revues, 1 CD plus 1 DVD pour une durée de 4 semaines. Vous pouvez prolonger 1 fois ce prêt pour 4 semaines maximum, sauf pour les nouveautés.

Nous mettons à votre disposition plus de 6 000 ouvrages, tous secteurs confondus, un rayon CDs musique et quelques DVDs. La bibliothèque est abonnée à 9 magazines pour enfants et 12 magazines pour adultes.

Le bibliobus est passé au début du printemps pour la dernière fois, ce service ayant été supprimé par Savoie biblio. Le service de navettes fonctionne toujours chaque mois. Cette année un service en ligne a été mis en place et donne aux bibliothèques la possibilité de gérer les réservations ainsi que les prêts de Savoie biblio plus facilement. Un échange de 50 ouvrages environ peut- être effectué lors de chaque passage de la navette. Chaque lecteur peut alors nous faire des demandes et l'on peut transmettre ces demandes pour obtenir les livres recherchés.

L'année 2012 s'est terminée comme chaque année par un spectacle. Celui-ci s'est déroulé sur le temps scolaire pour que tous les enfants scolarisés à Vougy puissent y assister.

Spectacle musical : **"La Cloche d'Or"**. Un conte initiatique inspiré des légendes alpines et des pratiques de transhumance ; joué sur un ensemble de 40 cloches et sonnailles dont les sonorités multiples et mystérieuses se mêlent aux images fantastiques du récit. **(1)**

En Mars, nous avons accueilli Naty et son accordéon, spectacle de chansons anciennes sur des rythmes de cha-cha-cha et de bossa-nova, pour le plus grand plaisir des personnes venues nombreuses, parmi lesquelles les pensionnaires de la structure "le jardin d'hiver". **(2&3)**

Mars, le mois consacré aux enfants et à l'école. Dans le cadre des semaines d'Éducation Contre le Racisme et les Discriminations, la bibliothèque participe au "Forum du livre contre l'oubli et pour la fraternité" organisé par la bibliothèque de Marignier, en partenariat avec les bibliothèques de Thyez, Vougy et les médiathèques de Bonneville et Cluses. Le thème de cette année était : « Souffre-douleur : le vivre, le reconnaître et pouvoir en parler ».

Nous avons eu le plaisir de recevoir deux illustrateurs dans le cadre des accueils de classes. Philippe Goossens pour "J'ai perdu mon sourire" et Justine Brax pour "La voix d'or de l'Afrique". Les enfants de Maternelle, CP et CE1 ont appris à dessiner un personnage de petit garçon avec Philippe Goossens ; les plus grands ont eu une autre approche de l'illustration avec Justine Brax par le collage de papier journal, le découpage et la peinture. **(4&5)**

En partenariat avec l'école, nous avons participé pour la deuxième année au "Prix des Incorruptibles" (prix national). Certaines classes de primaire ont organisé un 'rallye lecture', chaque enfant devant lire les six livres proposés entre novembre et mai. D'autres classes ont lu ensemble à l'école ou à la bibliothèque, en accueil de classes. Le vote pour leur livre préféré s'est déroulé dans la salle de sport attenante à la bibliothèque ; chacun a pris les bulletins de vote à l'image des livres lus, puis est passé dans l'isoloir afin de remettre son bulletin dans l'urne. Les cartes d'électeur au nom de chacun avaient été réalisées en classe. Le dépouillement s'est fait à la fin de chaque vote. Cette animation a reçu un accueil très positif et cette année l'expérience a été étendue aux enfants de classes de 6e, 5e, 4e, 3e et Seconde. **(6&7&8)**

Les livres de la sélection 2013 de "Lettres Frontière" ont été mis à disposition des lecteurs dès le 15 juin. Les dix romans ont été lus pendant l'été. Le 4 novembre, la réunion interbibliothèques s'est déroulée à Vougy, animée par une discussion intéressante et passionnée. Cette année. Les lecteurs ont eu 1 semaine de plus pour voter pour leur livre français et suisse préféré.

La journée "Lettres Frontière – L'usage des mots" s'est déroulée à Thonon-les-Bains le 16 novembre. **(9)**
Les accueils de classes ont eu lieu chaque mardi matin, jusqu'aux vacances d'été. Cette année, la bibliothèque a ouvert ses portes aux élèves pendant les récréations afin de donner aux enfants la possibilité de changer leur livre. Cette opération s'est vue couronnée de succès au point de devoir établir un planning par classe.

La rentrée littéraire s'est faite avec l'acquisition d'une quarantaine de livres parus cet automne.

Bibliothèque

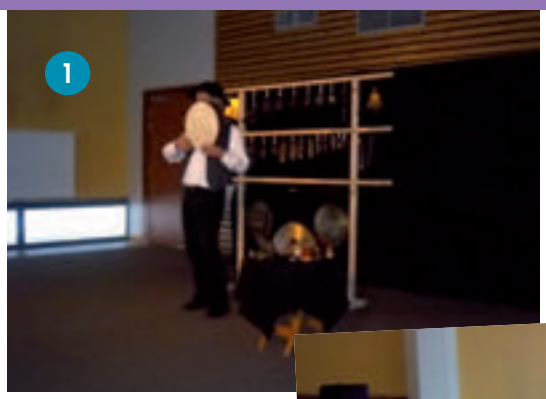
1

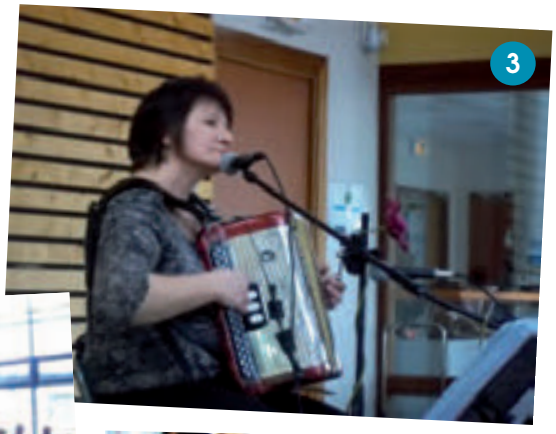
3

2

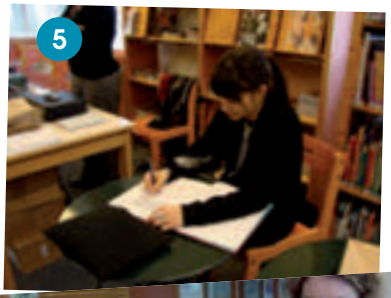
5

4

6

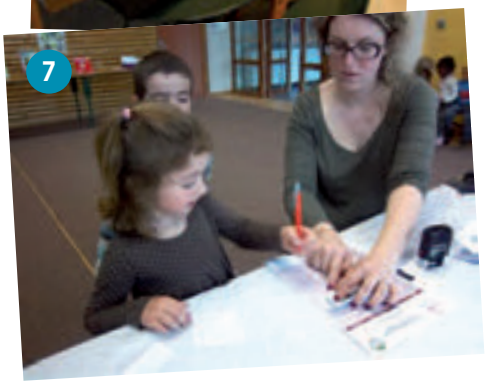
7

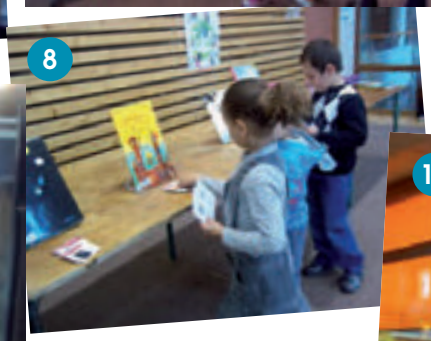
8

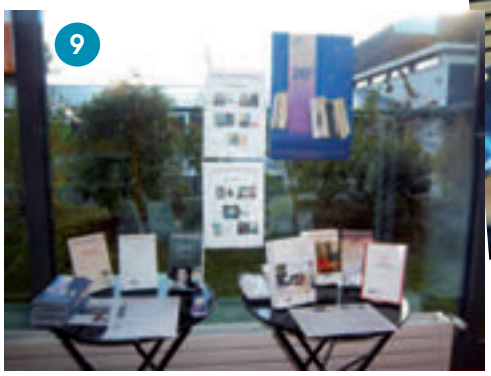
9

10

Quand je pense à tous les livres qu'il me reste à lire,
j'ai la certitude d'être encore heureux.

Jules Renard

Tous les 3 ou 4 mois, pour venir enrichir le fonds de la bibliothèque et pour le plus grand plaisir des lecteurs, plusieurs livres sont achetés en fonction des parutions ou des demandes des usagés. **(10)**

Nous avons toujours régulièrement des dons de livres qui, après avoir été triés, viennent enrichir le fonds de la bibliothèque de Vougy.
Les projets à l'étude pour 2014 :

- **"L'heure du conte" le mercredi ;**
- **L'accueil des bébés ;**
- **La reprise des animations "le jardin d'hiver" ;**
- **Expositions sur divers thèmes ;**
- **Accueils d'auteurs et illustrateurs ;**
- **Spectacles et animations musicales**
- **...**

Vous serez informés de chaque animation par des affiches, prospectus dans vos boîtes aux lettres, journaux locaux ou sur notre blog.

IL GI DOJANG Vallée de l'Arve VOUGY • BONNEVILLE

Toujours au plus haut niveau !

Cotisations annuelles 2013/2014 :

Licencié disposant d'un passeport sportif valide

7 ans à 13 ans (1998 à 2004) : 185,00 €
14 ans et plus (1997) : 215,00 €

Nouveaux adhérents ne disposant pas d'un passeport sportif valide et licence

Baby taekwondo (4-6 ans) : 160,00 €
7 ans à 13 ans (1998 à 2004) : 210,00 €
14 ans et plus (1997) : 240,00 €
Baby taekwondo (4-6 ans) sans passeport : 140,00 €

Remises applicables à l'inscription famille (parents, frères, sœurs)

2ème personne inscrite : 20,00 €
3ème personne inscrite : 30,00 €
4ème personne inscrite : 40,00 €

Carte M'RA

Etudiant (n° carte à fournir) 30,00 €

Passeport culture OMS Bonneville

Etudiant (n° carte à fournir) : 30,00 €

Enfants scolarisés à Bonneville ou habitant Bonnebille

CM2 : 25,00 €
CM1 : 30,00 €
CE2 : 50,00 €

La cotisation comprend :

- La licence
- L'accès à tous les cours sur les deux sites de VOUGY-BONNEVILLE
- Le passeport sportif pour les adhérents à partir de 7 ans et plus.

Le passeport sportif est valable 8 ans.
Les remises sont déduites de la cotisation annuelle à l'inscription et cumulables entre elles.

Le début de saison 2012-2013 commence par un changement de nom ainsi que d'entraîneurs et de dirigeants ; toutefois, le club confirme sa place dans la ligue Rhône-Alpes puisqu'il maintient sa première marche sur le podium des clubs de Savoie et Haute-Savoie grâce à ses excellents résultats sportifs.

Le club accueille des membres de 4 à 77 ans. Le cours d'Éveil Taekwondo permet de découvrir et de s'initier à cet art martial et sport olympique dès le plus jeune âge.

Horaires d'entraînements

Jour	Vougy : Salle polyvalente « Les Vernais » Horaires	Niveau
Mardi	17h15 à 18h00	Eveil taekwondo 4-6 ans
	18h00 à 19h30	Eveil taekwondo 7-14 ans
Mercredi	19h30 à 21h15	Cours préparation Ados / Adultes
Jeudi	18h00 à 19h30	Cours enfants 7 – 14 ans
	19h30 à 21h00	Ados / Adultes
	Bonneville : Gymnase Fallion	
Lundi	18h15 à 19h15	Enfants 7 – 14 ans
	19h15 à 20h30	Ados / Adultes / Loisir
	Bonneville : Gymnase I.U.F.M.	
Mercredi	18h00 à 19h00	6 ans / ados / adultes
	19h00 à 20h15	Enfants 7 – 14 ans

1 . *Passage de grade des petits*
2 . *Récompense de Caroline avec les entraîneurs*
3 . *Léo troisième au championnat de France*
4 . *Championnat de régions combat*
5 . *Open d'alsace premier place de Caroline*
6 . *Open de belgique technique (maître de Fraitas François professeur et parrain du club)*
7 . *Stage organisé par le club à bonneville*
8 . *Championnat de région technique*
9 . *Challenge bttero*
10 . *Passage de grade des ados adultes*
11 . *TAMARA championne de France juniors combat*

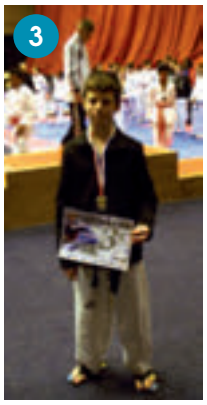

RÉSULTATS SPORTIFS :

La saison fut prolifique pour nos compétiteurs qui n'ont pas hésité à porter haut les couleurs du club au niveau national et international.

Tamara Zlatkovic :
Pour sa troisième année en Juniors, Tamara s'affirme comme le leader de sa catégorie en remportant le triple titre de championne de France dans la catégorie Juniors -52 kg :

3e au Championnat de France Espoir (Combat)
- Championne de France Juniors (Combat)
- Vainqueur de l'Open labélisé des Bouches- du- Rhône (Combat)
- Vainqueur de l'Open labélisé d'Alsace
- 3ème à l'Open labélisé d'Île-de-France
- Championnat de région Technique
- Ceinture noire 2e Dan
- Membre du Centre Fédéral « Espoir Combat »

13 sur 32 à l'Open d'Allemagne Technique.

- Membre de l'équipe de France : participation à l'Open International de Hollande (perdu en quart).
- Élue meilleure arbitre jeune de la compétition de Bourg-Lès-Valence.
- Sélectionnée par la région pour arbitrer la Coupe de France Benjamins-Minimes à Gerland en tant qu'arbitre jeune.
- Arbitre au Challenge Boltero, Bourg-Lès-Valence, Région Juniors/Séniors, Région Benjamins-Minimes, Coupe Espoir (3 timbres de licences maximum).

2e à l'Open de Madrid du 31/05/2013 au 1/06/2013 avec l'équipe de Région.

Caroline David :

En catégorie CADETTES -37 KG

Sélectionnée au CFE (Centre Fédéral Espoir de Lyon) ; elle finit :
1re à l'Open de Bourg-Lès-Valence.
2e à l'Open de Marseille.
3e à l'Open d'Île-de-France (Paris). Note de la relectrice : Open rajouté
1re à l'Open d'Alsace.
3e au Championnat de régions Combat.
1re au Championnat de régions Technique.
Caroline a été récompensée par la ligue Rhône-Alpes pour son implication au sein du Club depuis 9 ans et pour ses résultats sportifs pendant toutes ces années.

Selmi Anouar
1er au Championnat de régions Combat, en catégorie Juniors -63 kg.

Nicolas Perrier
1er en catégorie Seniors -80 kg lors de la Coupe Espoir.
Léo Chorlet
Troisième au Championnat de régions Combat et troisième au France Combat.

Et les autres...
Nicolas Zlatkovic dans la catégorie Minimes -30kg remporte une troisième place au Championnat de régions Combat.

Note de la relectrice : il semble manquer une partie de phrase ici ou alors repris ci-après donc à supprimer ?

Au Championnat de régions Combat : Réunissant les Cadets, Juniors et Séniors à Crolles ; sept d'entre eux se sont qualifiés pour les Championnats de France. Catégorie Cadettes -37 kg, Yasmine Rehani et Caroline David terminent respectivement deuxièmes et troisièmes.
En Juniors -52 kg, Kubra Sahin remporte la médaille de bronze.
En catégorie Cadets -37 kg, Léo Choret termine sur la troisième marche du podium avec Dylan Mulhouse en Cadets -41 kg. Anouar Selmi devient champion de régions en catégorie Juniors -63kg.

Au Championnat de régions Technique : Caroline David devient championne de régions Technique en catégorie Cadettes ; Tamara ZLATKOVIC devient championne en catégorie Juniors. DE FREITAS François parrain du club coach et professeur technique.

l'Open de Belgique Technique
Le professeur technique et parrain du club, Maître DE FREITAS François, a fait le déplacement. En Individuel, il se classe 8e derrière le gratin Européen de la catégorie et remporte la troisième place en équipe dans la catégorie des + de 30 ans.

Amicale pétanque

Avec le nouveau Comité, la saison 2013 a commencé par des changements au sein du boulodrome, avec quelques travaux effectués par les membres ainsi que par des personnes extérieures au Club.
De bons résultats ont été obtenus chez les séniors, les vétérans et les jeunes, qui nous font monter dans le classement des Clubs de Haute-Savoie.
Nous tenons à féliciter Mme Isabelle Garreau et Mr Laurent Ranghiero pour leur obtention au 1er trimestre de cette année de leur diplôme BF1.
Pour l'année 2014, l'entraînement du mardi soir de 17 h 30 à 19 h est maintenu pour les débutants, petits et grands, ainsi que le samedi matin de 10 h à 12 h pour tous les jeunes. L'entraînement féminin du jeudi en fin d'après-midi est suspendu pour contrainte professionnelle ; il reprendra ultérieurement.

Amicale Pétanque de Vougy
Madame Christelle Poulain
Présidente de l'Association
448, rue de la chapelle
74130 VOUGY
Tél : 06.70.07.05.31

CALENDIER 2014
11 janvier : tirage des rois au boulodrome
1er mai : concours officiel au boulodrome
14 juin : Challenge Maurice Pourraz au lac de l'autoroute à Vougy
26 juillet : concours ouverts à tous au boulodrome
18 octobre : concours de belote, à la salle « les Vernais »
8 novembre : Assemblée Générale

Pour l'année 2014, nous renouons avec la Coupe de France des Clubs, malgré notre défaite de peu cette année contre « Les Carrés », brillante équipe d'Annecy, ainsi qu'avec le Championnat des Clubs, où nous montons d'une division pour la saison 2014. Pour la première fois, le club a reçu beaucoup d'invitations pour des 12 heures, ce qui nous fait nous déplacer hors du département.
Les résultats ont été plus que satisfaisants grâce à la motivation des joueurs et joueuses.

BON ANNIVERSAIRE au club pour ses 25 ans, qui ont été fêtés autour d'un bon repas et de parties de bowlings.

Champions triplette cadet RANGHIERO Teo INTHIRATH Philippe REMY Loïc

champions triplette benjamin GARREAU Ludovic

Champions doublette cadet GARREAU Samuel BIANCO Quentin

Championne tête a tête minime RANGHIERO Lina

RESULTATS POUR L'ANNEE 2013

ÉCOLE DE VOUGY
JANVIER : International de Montreux :
3 équipes engagées.
Les cadets Anthony, Quentin et Samuel gagnent le concours.
Les cadets Téo, Loïc et Remy finissent 3es.

MARS : International d'Annecy : 4 équipes engagées.
L'équipe CD cadet avec Anthony, Charles et Thibaut gagne le concours B.
Les cadets Téo, Loïc et Philippe sont 2es.
Les cadets Samuel, Anthony et Quentin perdent en quart de finale.
Les minimes perdent en quart de finale du concours B.

AVRIL :
Championnat Triplette départemental à St-Félix :
6 équipes engagées.
L'équipe benjamins CD devient championne avec Ludovic.
Benjamins : Laura, Chime et Dylan (Rumilly), sont vice-champions.
Minimes : Valentin, Maxime et Laurine (Seynod), sont vice-champions.
Minimes : 3e place et qualification pour la ligue avec Lina, prêtée à Sallanches.
Cadets : Rémy, Téo et Philippe, deviennent champions.
Championnat Doublette départemental à Cornier :
9 équipes engagées.
Benjamins : Chime et Ludovic, sont vice-champions.
Cadets : Quentin et Samuel sont champions.

MAI : Triplette de la ligue : pas de qualification.

JUIN : Trophée de la ligue à Vals les Bains (Ain) : aucun résultat.
Concours Saint André de Corsy (Ain) : 4 équipes du secteur clusien engagées.
Benjamins : Ludovic et Maxime gagnent le concours.
Cadets : Philippe et Téo perdent en quart de finale.

AOÛT : Masters d'Autun : Isabelle Garreau décide d'y emmener une équipe.
Samuel, Téo et Philippe perdent en finale face au champion de France cadet.

SEPTEMBRE :
Détection de la ligue à Sallanches : la commission jeunes décide d'y envoyer 2 cadets et 2 féminines juniors.
Téo, qui finit 3e, est sélectionné pour la détection jeunes qui se déroulera à Retournac (Haute-Loire). Malgré tous ses efforts, il n'est pas retenu pour le Championnat de France.
Championnat Tête à Tête départemental de Thonon :
15 joueurs sont inscrits dans les 4 catégories.
Benjamins : Maxime est sous-champion.
Minimes : Lina est championne.
Cadets : Quentin est sous-champion.
Doublette un jeune et un adulte d'Evian :
L'éducateur Claude Deslandes (BF2) et Quentin gagnent le concours.

OCTOBRE :
Coupe de la ligue jeunes à Rumilly : qualification pour la demi-finale Coupe de la ligue Club des jeunes : résultats courant novembre.
Marathon de Nyons (26 et 27), près de St Étienne. Pour la suite, il faudra attendre, car l'année n'est pas finie.

SÉNIORS
Bol d'or à Morez : Thierry, André et Christian finissent 3es.

Bol d'or de Carouge : Thierry, Daniel et Stéphane perdent en 8e de finale.

12 heures aux Houches : Cyril, Laurent et Jean-François finissent 9es sur 22 équipes.

Championnat Tête à Tête départemental de Thonon : Thierry termine en 8e de finale.

Championnat des clubs : L'Amicale Pétanque monte en 3e division.

Doublette à Gaillard : Thierry gagne le concours et ramène les premiers au club.
Note de la relectrice : je ne comprends pas la 2e partie de phrase

VÉTÉRANS
Championnat Triplette départemental à Thônes :
Une seule équipe se déplace.

Championnat Doublette départemental :
Notre équipe sort des poules.

FÉMININES
Participation à des 12 heures ainsi qu'à tous les championnats départementaux.
Bons résultat en triplette départementale (Marie-Jo, Marie-Thérèse et Frédérique) à St Félix avec sortie des poules.
Championnat des clubs de Haute-Savoie : nous nous sommes bien battues contre des adversaires d'un autre niveau ; la motivation et la persévérance payeront sûrement dans les saisons à venir.

Tennis Club de Vougy

Lionel Cornali
246 Rue du coin
74970 Marignier
0670618389

www.tennisvougy.fr
email : contact@tennisvougy.fr

Les années se suivent et la constance est au rendez-vous. Notre club cultive son esprit convivial mais sait aussi faire la part belle à la compétition. Nos équipes gagnent et elles progressent en division ou se maintiennent. Que de bonnes choses !
Nos manifestations 2013 furent un succès, donc sans suspens nous les reconduiront en 2014 pour le plaisir de nos joueurs et de ceux des clubs voisins.
L'année 2014 sera sous le signe du renouveau, un nouveau comité, de nouveaux projets, que de bonnes choses en perspectives...
Le président et toute son équipe vous souhaitent une heureuse et sportive année 2014 !

Président : Lionel Cornali
Vice-président : Christophe Grolleau
Trésorière : Elodie Calabre
Secrétaire : Amandine Martinelli
Membre : Stéphane Kéomanivong

Pour toute information complémentaire :
contact@tennisvougy.fr
www.tennisvougy.fr

Nous vous attendons sur les terrains

Le président et son équipe

Acca de Vougy : Association comunale de chasse agréée

Le comité de l'acca de Vougy se compose avec son président M. Glière Roland de :
• Vice présidente : Mme Buzzi Madeleine • Trésorier : M. Castagnat Daniel • Membres : MM Collet Jean-Michel, Bontaz Jean-Max, Moenne-Loccoz Eric

La saison 2012-2013 aura été marquée par plusieurs journées importantes sur le thème de l'éthique de la chasse.

L'assemblée générale annuelle de la fédération s'est tenue le 27 avril au Grand-Bornand, rassemblant toutes les A.C.C.A. du département.

Elle a permis d'aborder l'actualité, très riche, des diverses actions cynégétiques.

Le 25 mai a marqué le 2e temps fort de l'année ; tous les présidents d'A.C.C.A. de Haute-Savoie se sont rencontrés à Evian pour les états généraux de la chasse ; une journée de travail bien remplie avec des ateliers thématiques sur l'orientation de la chasse, la gestion et la sauvegarde de l'environnement, ainsi que sur beaucoup d'autres thèmes concernant la politique cynégétique.

Le 8 février, l'assemblée des pays cynégétiques « Arve-Giffre-Bargy » s'est tenue cette année à Vougy en présence de tous les représentants ainsi que de Monsieur André Mugnier, président de la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie.

Au printemps, nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur Le Maire et son épouse au repas de l'A.C.C.A., à la Pomme d'or, dans une ambiance chasse très conviviale.

Tous les travaux de l'A.C.C.A. se sont concentrés cette année sur la RN 1205 qui a enregistré 24 collisions avec la faune sauvage et occasionné des dégâts chez un propriétaire.

De nombreuses solutions restent à envisager pour résoudre ces problèmes.

En avril 2013, l'A.C.C.A. de Vougy a perdu l'un de ses membres : Adrien Boisier. Tous les chasseurs de l'A.C.C.A. de Vougy lui rendent hommage.

US VOUGY

- **Cette année, avec plus de 170 licenciés, dont une trentaine de dirigeants bénévoles, l'US Vougy se compose de : 2 équipes U7 – 3 équipes U9 – 2 équipes U11 – 1 équipe U13 – 2 équipes Séniors – 1 équipe Vétérans – sans oublier l'entente avec Marignier Sports : 2 équipes U15 et 2 équipes U17.**

- **Le 24 Novembre 2012, notre Loto annuel fût une très grande soirée, remplie de joie et de réussite. Comme chaque année, nos partenaires continuent à nous faire confiance. Et pour tout leur soutien, nous tenons à les remercier sincèrement. Sans eux, nous ne pourrions pas offrir à nos jeunes autant de notre temps pour le plaisir de jouer au Football.**

- **Le 26 Janvier 2013, notre Concours de Belote. Les participants sont de plus en plus nombreux chaque année. Il faut rappeler que chaque doublette est récompensée, du 1er au dernier, et que la Soupe à l'Oignon que nous offrons est appréciée par les participants. RDV le 25 Janvier pour un nouveau Concours.**

- Nous reconduisons annuellement notre adhésion à l'Office du Tourisme de Bonneville qui nous apporte un service de qualité pour nos diverses manifestations.

- **Toujours d'actualité, notre site internet : www.usvougy.com avec ses photos et ses articles mis à jour régulièrement.**

- Au Tournoi de Vitry en Charolais (71), le 1er mai, nos jeunes ont obtenu de très bons résultats.

- Malheureusement, trop de tournois organisés par nos voisins ont dû être annulés ou reportés, faute d'inscriptions suffisantes ou de mauvaises conditions météorologiques. Espérons que l'année à venir sera meilleure.

- Lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 2013, il y a eu peu de changements au sein du Comité Directeur. Messieurs Bruno Gandon et Guillaume Rochet restent à la coprésidence. De nouveaux membres viennent renforcer notre équipe de dirigeants et d'éducateurs (voir l'organigramme).

- Nos Vétérans, 23 licenciés cette saison, ont organisé leur 4e tournoi le 29 juin 2013, avec 16 équipes sur les terrains. Par une journée froide et pluvieuse, les matchs ont quand même pu avoir lieu. Une nouveauté : 1 classement « Vétérans » et 1 classement « Jeunes ». C'est l'équipe de Pernat qui a pris la 1re place chez les Vétérans. RDV pour la 5e édition, samedi 28 juin 2014

- Le 24 août 2013 après midi, pour inaugurer la saison sportive 2013-2014 à venir, le Challenge du Souvenir (tournoi réservé aux Séniors) s'est déroulé autour de 6 équipes. L'équipe de St Pierre l'a remporté. Rappelons que cette manifestation honore la mémoire de tous nos disparus qui ont fait partie, de près ou de loin, du Club de l'US Vougy. L'opération sera reconduite le 23 août 2014.

- Enfin, l'année 2013 se clôture par notre traditionnel LOTO, la manifestation la plus importante de la saison, le 23 novembre, avant la trêve hivernale.

Ludovic Revillod-Delisle
Arbitre officiel

Nordahl Porée
Arbitre officiel

- Nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouveaux arbitres officiels au sein de notre Club.
Bienvenue à **Nordahl Porée**, arbitre sénior et **Ludovic Revillod-Delisle**, très jeune arbitre.
Nos félicitations à tous les deux. Avec Angélina Prégnolato, ils sont à présent 3 officiels à nous représenter au sein du corps arbitral du district de Haute-Savoie/Pays de Gex.

- Lundi de Pâques, 1er avril 2013 : notre célèbre « Tournoi des Jeunes ». Ce tournoi a rassemblé 12 équipes U9, 7 équipes U11 et 8 équipes U13, soit près de 300 enfants accueillis tout au long de cette journée. Créé en 1994, ce tournoi réunit nos clubs voisins les plus fidèles. Chaque année, une de nos équipes gagne ce tournoi. Cette année, ce sont nos U11 qui ont remporté le Challenge de la Municipalité. Bravo à tous ces jeunes.

- Notre équipe Séniors a fini 1re de sa Poule en Championnat de 3e Division et est montée en 2e division en septembre 2013.Christophe Mira et Dominique Brassart, dirigeants de l'équipe, sont fiers de cette réussite.
- Une 2e équipe s'est créée pour cette saison, dirigée par Jean-Marc Diaz, nouveau venu parmi nous.

- Pour clôturer la saison 2012-2013, le 22 juin a eu lieu la Fête du Stade. L'après-midi est organisée autour de jeux et de matchs divers afin de réunir toutes les personnes affiliées au sein de notre Club. La journée se termine par un barbecue partagé entre enfants, parents, amis et licenciés du Club. Cela permet d'échanger entre nous tous afin de mieux se connaître, partager des souvenirs et de nouvelles idées. La prochaine Fête du Stade est prévue pour juin 2014.

UNION SPORTIVE VOUGY - MEMBRES DU BUREAU - SAISON 2013 • 2014

Guillaume Rochet
Co-président
Educateur U13

Bruno Gandon
Co-président
Responsable des arbitres

Claudia Prégnolato
Co-secrétaire

Karen Azzopardi
Co-secrétaire

Jean-Marc Vauchet
Co-trésorier

Béatrice Pirot
Co-trésorière

Johan Coudurier-Bœuf
Responsable jeunes
Responsable matchs
Educateur U13

Eric Prégnolato
Responsable terrains
Responsable équipement
Responsable vétérans

Roland Glière
Relations publiques

Patricia Gandon
Relations presse
Accueil - Intendance

Chritophe Bruneaux
Accueil - Intendance

Fanny Pirod
Accueil - Intendance

Claude Dumon
Accueil - Intendance

Denis Gonnet
Accueil - Intendance

Michel Rochet
Membre actif

Angelina Prégnolato
Arbitre officiel
Educateur U7

Ludovic Revillod-Delisle
Arbitre officiel

Nordahl Porée
Arbitre officiel

Nadine Pencole
Educateur U9

David Teypaz
Educateur U9

Julien Diet
Educateur U11

Anne-Lise Rochet
Educateur U11

Julie Lefaillet
Educateur U11

Christophe Mira
Educateur séniors

Jean-Marc Diaz
Educateur séniors

• Rappelons qu'après de nombreuses années, de nouveaux vestiaires ont enfin vu le jour ! Depuis début novembre, nous pouvons faire profiter nos joueurs et joueuses, ainsi que nos arbitres, d'un nouvel espace. La 1re tranche est constituée de 4 grands vestiaires indépendants pour les footballeurs, 2 vestiaires pour les arbitres et 4 locaux de rangement, tous facilement accessibles. Nous pouvons désormais recevoir nos licenciés et visiteurs dans les meilleures conditions qui soient. Il est vrai qu'en cette fin d'année, l'accès et l'usage de notre nouveau complexe sont un peu difficiles. Mais patience ! Avec la construction de la 2e tranche, comprenant des locaux administratifs, une salle d'accueil et de réunion, nous pourrons nous concentrer essentiellement sur le football, sans nous soucier des détails logistiques. Nous devrions en prendre possession dès la fin de la trêve hivernale, en mars prochain. En organisant le Tournoi des Jeunes, le lundi de Pâques, nous pourrons ainsi rendre hommage à tous ceux qui nous ont fait confiance et qui nous ont soutenus pendant tout ce temps. Ce projet a été tant attendu par notre équipe, mais aussi par tous les dirigeants et présidents qui nous ont précédés... Ces vestiaires sont le fruit d'un travail de longue haleine, mené en étroite collaboration avec les Élus municipaux, pendant de longues années. Nous remercions sincèrement Monsieur le Maire, Alain Solliet et ses adjoints, pour le soutien et l'engagement qu'ils nous ont apportés, et qu'ils nous apporteront encore.

• Malheureusement, comme chaque année, encore trop de personnes nous quittent brusquement. Rappelons que ces personnes ont œuvré pour notre Club les années passées. Nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Pour terminer, l'US Vougy remercie la municipalité, les services techniques, les sponsors, les adhérents, les parents et tous les bénévoles qui contribuent chaque jour à la vie du Club.

Monsieur le Maire, Alain Solliet, Président d'Honneur de l'Union Sportive de Vougy.

Les sapeurs pompiers

Depuis de nombreuses années les sapeurs pompiers multipliaient les appels à candidatures pour recruter, sans succès. Au début de l'année 2013 l'effectif de 10 sapeurs opérationnels suffisait, la démission de 3 sapeurs en quelques mois a mis à mal l'organisation du CPI Vougy. C'est avec beaucoup d'amertume que la décision de fermer le centre a été prise à la fin de l'été. Petit rappel : le centre de secours de Vougy avait été créé en 1970 sous le mandat de monsieur Roger Martin avec comme premier chef de centre monsieur Pierre Sindic. Le commandement de ce centre a ensuite été assuré par l'adjudant Gaston Presset, l'adjudant Paul Berod, l'adjudant Yves Massarotti auquel ont succédé l'adjudant Claude Deslandes, l'adjudant Michel Ruiz et enfin le caporal chef Noël Avogadro. Merci à eux et à tout leur personnel pour ces 43 années d'existence. Les sapeurs pompiers ont quand même tenu à célébrer une dernière sainte barbe, pleine d'émotion, en décembre dernier, au cours de laquelle le caporal Da Cruz Hélène s'est vu remettre les galons de caporal chef.

Lors de cette cérémonie 3 pompiers ont fait valoir leurs droits à la retraite, 3 véritables piliers du centre puisqu'ils en faisaient partie depuis très longtemps.

Il s'agit du caporal chef Patrick Rousselet qui a été nommé sergent honoraire et a reçu la médaille soleil pour plus de 25 ans de service.
Le caporal chef Noel Avogadro dernier chef de centre, nommé sergent honoraire après avoir reçu la médaille soleil pour plus de 25 ans de service .

Et enfin le major Yves Massarotti nommé lieutenant honoraire, a reçu la médaille soleil et la médaille d'honneur échelon argent avec Rosette pour 40 ans de service. Il s'était engagé dans les sapeurs de Vougy en 1973, certains d'entre vous n'étaient pas encore nés à l'époque.

Merci à vous tous pour cet engagement au service de nos concitoyens, c'est un pan de l'histoire associative de Vougy qui meure avec la disparition de son centre de secours.

Je terminerai par une phrase du colonel Chaboud directeur départemental du service d'incendie et de secours de la haute Savoie, prononcée dans son discours de sainte barbe à Vougy : « Tout n'est pas négatif , vous pouvez être très fier de ce que vous avez construit, vous continuez à porter des valeurs humaines très fortes. Un grand merci aussi et surtout à la Municipalité.

Les sapeurs pompiers

RASSEMBLEMENT D'AUTOMNE :

Le 22 septembre les adhérents se sont retrouvés au Parc de Loisirs de Chamonix Mont-Blanc pour une journée ludique sous un ciel bleu et un soleil lumineux.

Après le pot de bienvenue offert par le Comité, suivi du pique-nique tiré du sac, chacun a pu s'adonner à la luge d'été et autres attractions.

COUPE DU MONDE COURCHEVEL

Comme chaque année nous sommes allés à Courchevel soutenir l'équipe féminine.

LOTO

Le 10 novembre s'est tenu le SUPER LOTO lequel rencontre toujours un vif succès, agrémenté de nombreux lots et au cours duquel les participants peuvent se restaurer et se désaltérer.

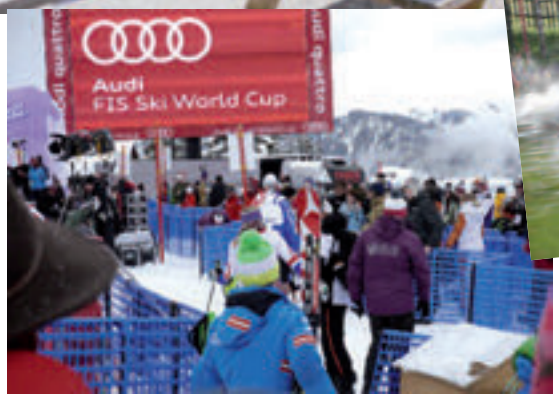

VOGUE

La vogue constitue un rendez-vous traditionnel début septembre avec l'incontournable et inimitable tarte aux pruneaux.
Ce sont les amis de l'école qui ont pris à bras le corps l'organisation de cette manifestation avec sur scène Michel MINO, vedette locale de la chanson bien connue dans notre vallée.
Un feu d'artifice est venu, comme chaque année, clore cette fête qui fut malgré une météo maussade un bon millésime.

Le repas de l'amitié

Le repas de l'amitié porte bien son nom puisqu'il permet chaque année de réunir dans un moment de convivialité jeunes et moins jeunes, élus, présidents des différentes associations, hommes et femmes âgées de plus de 65 ans, véritable mémoire vivante de notre village.

Le restaurant «La pomme d'or» était à pied d'œuvre pour confectionner un repas des plus succulents tandis que sur scène se produisait une jeune chanteuse vougerote pleine de talent âgée de 17 ans Pauline DEBBICHE et que la tangueria nous offrait en démonstration quelques pas d'un tango argentin exécutés comme toujours d'une façon magistrale.

Dimanche 17 novembre 2013

Notre traditionnel repas de l'amitié a été préparé par le restaurant «La pomme d'or».

Harmonie intercommunale

Après avoir célébré leur 190ème anniversaire, les 6 et 7 juillet 2013, l'Harmonie Municipale de Bonneville-Ayze-Vougy, comme chaque année, nous a offert de nombreux concerts de qualité tout au long de l'année notamment lors du concert de Noël à Vougy. Constituée de deux formations, l'Orchestre d'Harmonie Municipale et l' Orchestre Junior, il est bon de rappeler l'existence de leur école de musique qui nous permet de former les jeunes musiciens qui viendront rejoindre le rang de l'orchestre, une fois leur formation achevée.

L'orchestre d'harmonie est associé à une école de musique encadrée par une équipe d'enseignants diplômés qui assure l'apprentissage de nombreux instruments tout en favorisant au travers de l'orchestre junior l'insertion des jeunes musiciens dans la vie associative.

L'Harmonie est présente aux différentes cérémonies du souvenir et chaque année, elle nous offre deux grands concerts : celui du printemps à l'agora de Bonneville et celui de Noël dans cette même salle.

Des cours d'éveil musical et de formation musicale sont dispensés à Vougy. N'hésitez pas à vous renseigner !

Tél : 06 08 48 96 65

Si vous jouez d'un instrument de musique à vent ou que vous rêvez de jouer dans un orchestre, n'hésitez pas à vous rapprocher de cette belle formation.

Plus d'informations sur le site de l'harmonie à :

www.harmonie-bonneville.com

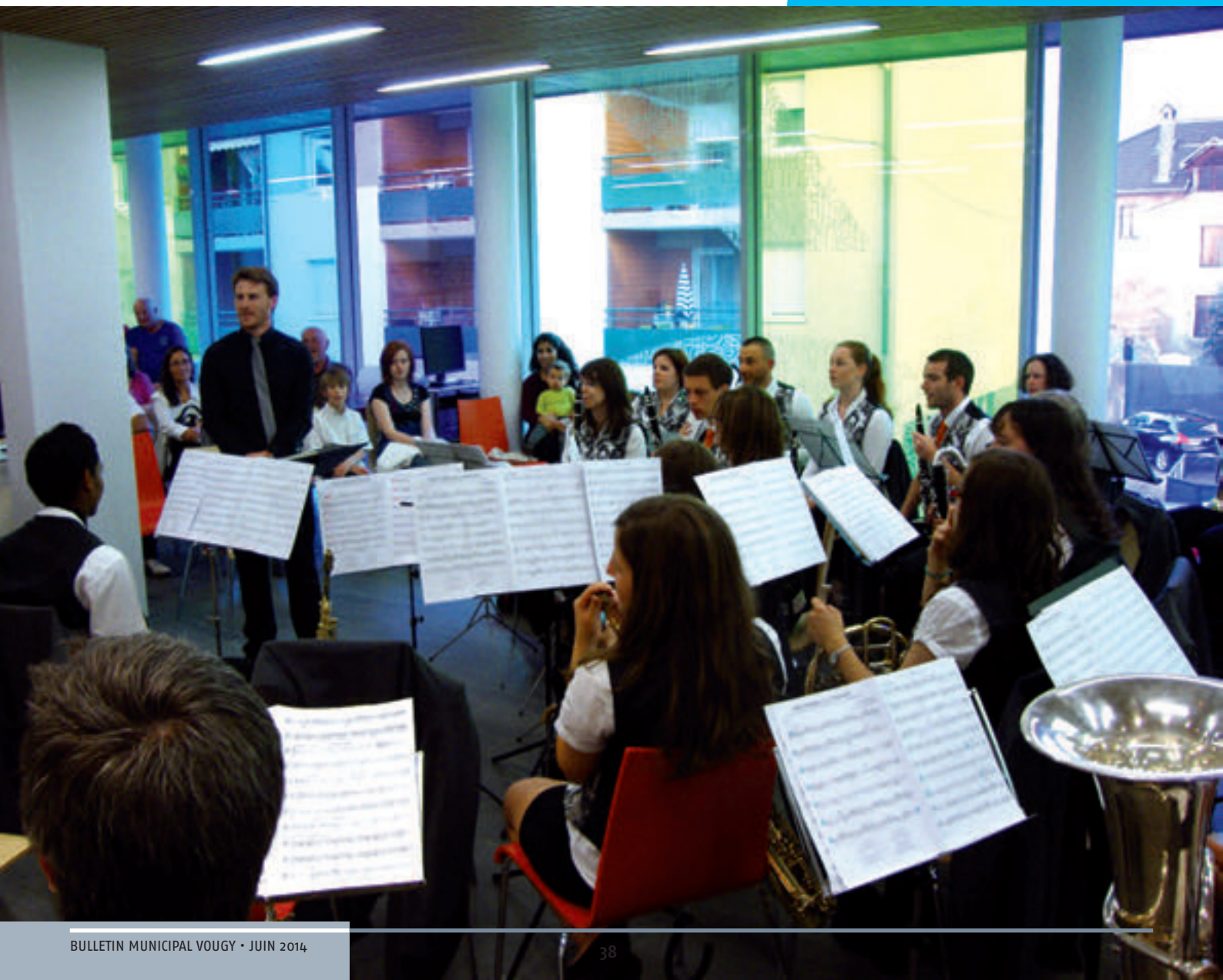

SORTIE MONTAGNE DU 5 SEPTEMBRE 2013

Fort d'environ 30 personnes, notre groupe partit de Marnaz vers 8 heures en direction du Col de la Ramaz.

Par un temps magnifique et au bout de ¾ d'heure de marche, le lac de Roy s'offrit à nos regards. Beauté des paysages et pause bienvenue.

Puis retour au Col de la Ramaz où l'apéritif nous attendait. Le vin d'Ayze était offert par notre ancien Président Yves Jolivet que nous remercions vivement.

La journée se poursuivit par un copieux et succulent repas servi au restaurant « Le chamois » en présence de 44 convives (un record).

L'après-midi, les discussions s'engagèrent et certains se mirent à jouer à la pétanque puis tout ce petit monde se dispersa en disant « au revoir » pour une prochaine journée d'amitié et de détente.

UDC - AFN Section Marnaz - Vougy

La samedi 13 février 2013 au matin, notre section a tenu son Assemblée Générale au 1er étage de la Pyramide en présence de Loïc HERVÉ, Maire de Marnaz, Christian SARREBOUBÉE, Maire adjoint de Vougy et Raymond DESBIOLLES, Président des anciens Combattants.

La structure locale à commémoré, en octobre dernier le cinquantenaire de sa création.

En février 2012, l'ANACR section de Scionzier-Marnaz a été dissoute. La section Marnaz-Vougy des anciens d'AFN s'est donc engagée à organiser, à l'avenir, la commémoration du 18 août avec l'aide des communes de Marnaz, Vougy et Scionzier. Elle se chargera également de l'entretien des stèles avec l'assistance des municipalités concernées.

Charly VALLET, ancien membre de l'ANACR, Christian SARREBOUBÉE et Pierre MOSSUZ ont rejoint notre section en qualité de membres actifs. Ils sont les bienvenus parmi nous.

Le mardi 12 mars 2013, lors de la réunion du Conseil d'Administration, aucun candidat ne s'est présenté pour occuper le poste de Président. Aussi, sous l'amicale «pression» des membres de ce Conseil, Paul DÉRONZIER a décidé de prsuivre son mandat pour l'année à venir.

Le nouveau bureau se compose donc de la façon suivante :

Président : Paul DÉRONZIER	Secrétaire : François MARCHAND
1er VICE Président : Paul BÉROD	Trésorier : Raymond MIOLLANY
2ème VICE Président : Michel PRUVOST	Trésorier Adjoint : Jean BONNAMY

Paul BÉROD remplace Ariel BURKHARD au sein du Conseil d'Administation et le Président transmet ses vifs remerciements à celui-ci pour le travail qu'il a accompli pendant les nombreuses années où il a été secrétaire.

Les amis de l'école

Présidente Madame WUTRICH Jessica - 74, rue des Grands Bois • 74130 VOUGY
Mail : jwutrich@sm3a.com - Tél. 06.07.77.40.08

Les amis de l'école de Vougy est l'association qui s'occupe de réunir des fonds afin de permettre aux enfants scolarisés à Vougy de pouvoir participer à différentes activités sportives (skis de fond...) et de faire des sorties scolaires types sortie de fin d'année ou autres sorties pédagogiques proposées par les enseignants.

Depuis le début de l'année scolaire 2013/2014, le bureau a changé. Désormais la présidente est Mme WUTHRICH, la vice-présidente Mme CHETAIL, la trésorière Mme GONZALEZ, le vice trésorier M VERGNAUD, la secrétaire Mme AZZOPARDI, la vice-secrétaire Mme BREYSSE. Le commissariat aux comptes est lui assuré par Mme MANGARD.

Nous espérons à nouveau mobiliser les habitants et parents d'élèves de Vougy afin de passer d'agréables soirées en votre compagnie, tout en essayant de permettre aux enfants et à leurs enseignants d'avoir plus de projets pédagogiques.
Afin de pouvoir réussir aux mieux toutes ses manifestations, nous avons besoin de votre participation de quelque manière que ce soit. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de « vos bons plans ».
N'oublions pas que nous sommes tous là avec qu'un seul but, celui de permettre à nos enfants de réaliser un maximum d'activités scolaires.

Les activités traditionnelles proposées par les amis de l'école de Vougy afin de récolter des fonds sont les suivantes :

- **Concours de belote en octobre**
- **Marché de Noël en décembre**
- **Concours de belote en février**
- **Soirée à thème en mars**
- **Vide grenier en mai**

Si vous avez besoin d'informations ou des questions à nous poser, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : lesamisdelecolevougy@gmail.com et vous pouvez suivre nos activités sur notre page facebook : Lesamisde L'écolevougy

Maisons fleuries

La traditionnelle remise des prix aux différents lauréats des maisons et balcons fleuris eut lieu lors d'une petite réception en mairie le 13 novembre 2013.
En 2014, un nouveau règlement a été mis en place par la Commission compétente qui précise en outre qu'une année sera récompensée les maisons fleuries et l'année suivante les illuminations de Noël.

Marie WIART & Carlos ARAMBURU le 18/05/2013
1 • **Julie CAPRI & Cédric VOTTERO** le 06/07/2013
Emilie GIRARDET & Lorenzo CASTAGNA le 20/07/2013
2 • **Nathalie FAIVRE & Christophe BANASZEWSKI** le 27/07/2013

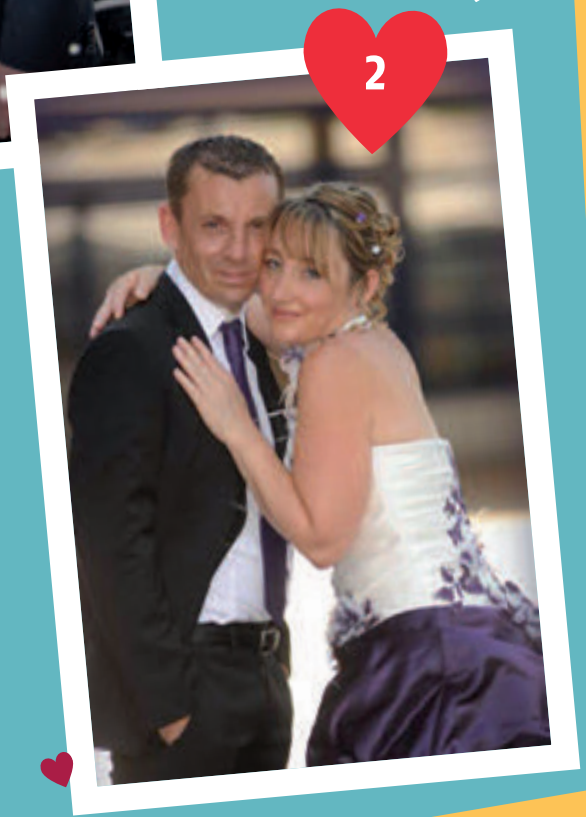

Décès

DELDOSSI née DAL-AGNOL Yvonne • 9 mars 2013 • Passy
POINT née BUIROD Andrée • 4 novembre 2013 • Reignier
JOUEN Marcel • 7 novembre 2013 • Contamine/Arve

Naissances 2013

Malek ESSEDIRI • 09/01/2013 • Sallanches
Ismaila COULIBALY • 21/01/2013 • Contamine sur Arve
1 • **Léana MORRI** • 06/02/2013 • Contamine sur Arve
Tuana BOZDOGAN • 06/02/2013 • Contamine sur Arve
Lucas THOMAZEAU • 07/02/2013 • Contamine sur Arve
2 • **Ilyana COUTON** • 04/03/2013 • Sallanches
Jenna BOURAHLA • 29/04/2013 • Sallanches
3 • **Alexandra POEHR** • 12/05/2013 • Contamine sur Arve
4 • **Noa DELAHAYE** • 25/05/2013 • Sallanches
5 • **Yasmine DEPRAETERE** • 16/06/2013 • Contamine sur Arve
6 • **Soyan AKHAMOUNTRY** • 24/06/2013 • Contamine sur Arve
Kitana CONGIU • 25/06/2013 • Sallanches
7 • **Lylou VANSTEENKISTE** • 02/07/2013 • Sallanches
Titouan RENOULT • 07/07/2013 • Contamine sur Arve
8 • **Max WUTRICH** • 17/07/2013 • Sallanches
Emna QUEUDEVILLE • 18/08/2013 • Contamine sur Arve
9 • **Léane BONNET** • 14/09/2013 • Sallanches
Chahinez BRIKI • 22/09/2013 • Sallanches
10 • **Akira MUNOZ** • 07/10/2013 • Sallanches
11 • **Elena RACLOZ** • 09/10/2013 • Contamine sur Arve
12 • **Romane MAGNIN** • 13/10/2013 • Contamine sur Arve
12 • **Jules MAGNIN** • 13/10/2013 • Contamine sur Arve
Florent HOURS • 20/10/2013 • Contamine sur Arve
Saphé YOUNSSI • 25/10/2013 • Sallanches
13 • **Enora CORRIAS** • 01/11/2013 • Contamine sur Arve
Youssef DARKAOUI • 29/11/2013 • Sallanches
14 • **Tessa VAST** • 26/12/2013 • Contamine sur Arve
Ayhan ANBAR • 28/12/2013 • Contamine sur Arve
15 • **Lye-Anna BANJAS** • 31/12/2013 • Contamine sur Arve

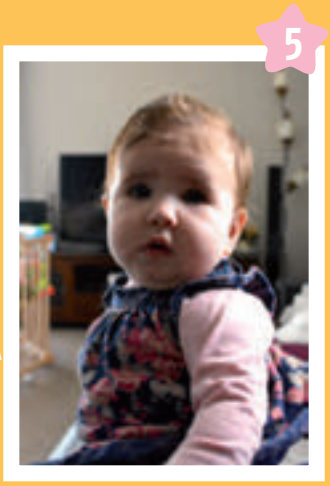

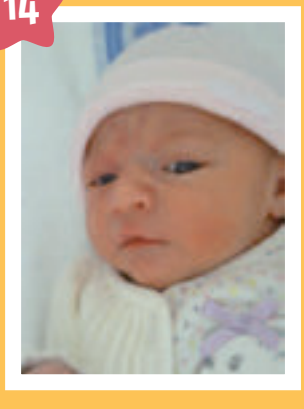

La Tangueria

L'association Tango-Velours confirme ses activités sur les 3 sites Annecy, Passy et à Vougy ou réside son siège social.
Les effectifs en formation sont stables aux alentours de 50 pour Vougy avec un taux de renouvellement de 20% environ.
Le vendredi soir ce sont 3 ateliers de formation qui se succèdent à La Tangueria. Des Maestros viennent transmettre leur art une fois par mois.
La participation aux soirées dansantes du samedi est en nette progression et la salle, limitée actuellement à 50 personnes, est ces derniers temps bien remplie. Les deuxièmes et quatrièmes samedi du mois c'est une Milonga on y danse le Tango, la Valse Argentine et la Milonga. Le troisième samedi du mois c'est une soirée toutes danses.

La Tangueria dispose de 110m² de parquet souple, de sonorisation, d'éclairage et de 50 places assises. Elle a accueillie des activités connexes comme le Théâtre ou la Zumba et reste disponible les lundi mercredi et jeudi pour y développer d'autres activités.

En 2013 l'association a eu le plaisir de participer au repas de l'amitié.

L'atelier couture «Le fil des jours»

animé par Martine Brisacier et l'association Ternélia Les Flocons Verts

Couture, broderie, tricot, crochet, points comptés, patchwork, retouches

Retrouvons-nous à : la Mairie de Vougy le mardi de 13h30 à 16h00

Martine : 04 50 34 81 73 • 06 10 86 04 46

VOUGY

Calendrier des manifestations 2014

Janvier			
3 janvier	TAEKWONDO HAPKIDO ACADEMY	Salle Polyvalente les Vernais	GALETTE DES ROIS
4 janvier	US VOUGY	Salle à côté de la Mairie	GALETTE DES ROIS
7 janvier	COMMUNE	Salle Polyvalente les Vernais	VŒUX DU MAIRE
11 janvier	AMICALE PÉTANQUE	Boulodrome	GALETTE DES ROIS
25 janvier	US VOUGY	Salle Polyvalente les Vernais	CONCOURS DE BELOTE
Mars			
8 mars	LES AMIS DE L'ÉCOLE	Salle Polyvalente les Vernais	CONCOURS DE BELOTE
Avril			
21 avril	US VOUGY	Salle Polyvalente les Vernais	TOURNOI JEUNES
Mai			
1er mai	AMICALE PÉTANQUE	Boulodrome	CONCOURS OFFICIEL
18 mai	LES AMIS DE L'ÉCOLE	Salle Polyvalente les Vernais	BROCANTE
24 mai	TAEKWONDO HAPKIDO ACADEMY	Salle Polyvalente les Vernais	FÊTE DU CLUB
Juin			
14 juin	AMICALE PÉTANQUE	Lac autoroute	CHALLENGE MAURICE POURRAZ
28 juin	GROUPE SCOLAIRE	Ecole	FÊTE DE FIN D'ANNÉE
Juillet			
3 juillet	ANCIENS AFN	Lac autoroute	JOURNÉE DÉTENTE
26 juillet	AMICALE PÉTANQUE	Boulodrome	TOURNOI
Août			
24 août	US VOUGY	Stade	CHALLENGE DU SOUVENIR
Septembre			
6-7 septembre	LES AMIS DE L'ÉCOLE	Salle Polyvalente les Vernais	VOGUE
13 septembre	TAEKWONDO HAPKIDO ACADEMY	Salle Polyvalente les Vernais	PORTES OUVERTES
Octobre			
18 octobre	AMICALE PÉTANQUE	Salle Polyvalente les Vernais	CONCOURS BELOTE
31 octobre	LES AMIS DE L'ÉCOLE	Salle Polyvalente les Vernais	CONCOURS BELOTE
Novembre			
16 novembre	COMMUNE	Salle Polyvalente les Vernais	REPAS DE L'AMITIÉ
21 novembre	TROUPE THÉÂTRALE SCIONZIER	Salle Polyvalente les Vernais	THEÂTRE
22 novembre	US VOUGY	Salle Polyvalente les Vernais	LOTO
Décembre			
12 décembre	LES AMIS DE L'ÉCOLE	Bibliothèque	MARCHE DE NOËL

Témoignage de Jacqueline Winterberger, épouse Orsat

Le 10 décembre 1940, les Allemands expulsent plusieurs familles alsaciennes

En décembre 1940, avec l'accord de Hitler, le "Gauleiter" Wagner décide une seconde action d'épuration après celle de juillet qui avait visé les juifs. Notables francophiles, déserteurs de la Grande Guerre, autant "d'indésirables" qui entravaient la politique de germanisation et de nazification de l'Alsace par l'occupant. Dans la nuit du 9 au 10 décembre 1940, un train de plusieurs wagons de voyageurs est affrété en gare de Molsheim. En ville les arrestations commencent comme celle de la famille Winterberger...

C'était un mardi à 7 h, il faisait encore nuit. Deux gendarmes avec des plaques de métal sur la poitrine se présentent à notre domicile, se souvient Jacqueline Winterberger alors âgée de 15 ans. Au 23 avenue du Général de Gaulle, c'est le branle-bas de combat. *"Vous êtes arrêtés,* martèle l'un des deux militaires. *Vous devez quitter le territoire ! Vous avez une heure pour faire vos bagages soit 30 kg par personne et emporter 5 000 FF. Prenez de la nourriture pour trois jours de voyage. Il faut nous remettre vos livrets de banque, vos bijoux et tous vos objets de valeur. Vos deux voitures sont saisies, ainsi que vos volailles et tous vos biens".*

Pourquoi l'expulsion ?

Ces mots résonnent encore dans la tête de Jacqueline. "J'ignore pourquoi nous avons dû partir. Peut-être parce que papa, Louis Winterberger, avait déserté de l'armée allemande en 1914 dans les Ardennes ? Ou alors parce qu'il affichait haut et fort son patriotisme. Toujours est-il qu'ils sont revenus une heure plus tard. Papa a dû fermer le portail et leur remettre les clefs de la maison. Encadrés par ces deux hommes, mes parents, ma sœur Marie-Thérèse et moi-même, nous nous sommes rendus, à pied, vers la place de l'Hôtel de ville qui était déjà noire de monde.
Deux camions bâchés stationnaient devant la *Metzig*. Le chanoine Georges Bornert, alors curé de Molsheim, avait déjà été appréhendé. Il se tenait debout à l'arrière d'un des véhicules et bénissait la foule apeurée. Le premier camion est parti et nous avons grimpé sur la plateforme du second. Puis nous nous sommes dirigés vers la gare. Tous les chefs de familles ont été priés de se rendre dans un bureau rempli de militaires allemands, j'ignorais s'ils appartenaient à la Gestapo. Papa a été contraint de signer un papier l'engageant à ne plus revenir en Alsace sous peine de travaux forcés. Blanc d'émotion, il me montre ce billet et dans un souffle me glisse un *"on reviendra"* qu'il voulait ferme et sans appel. Je crois que c'était surtout pour me rassurer.

Jacqueline Winterberger aux côtés de ses parents, Louis et Claire, et du chanoine Bornert venu rendre visite à la famille Winterberger à Bessines-sur-Gartempe en 1943 (documents remis).

En route vers l'inconnu

Sur le quai, nous retrouvons le député maire Henri Meck. En embrassant mes parents, il leur demande d'être courageux et de ne pas montrer leur peine.
Des fourgons, des camions déversent leur lot d'indésirables venus de Dorlisheim, de Rosheim ou de Wasselonne. J'ai même aperçu une femme couchée sur un brancard hissée dans un des wagons.

Finalement, le train s'ébranle aux alentours de 16 h avec à son bord des Alsaciens résignés, mais en apparence seulement. A Strasbourg, le train est dirigé sur une voie de garage. L'angoisse nous gagne petit à petit. Quel sort nous est réservé ? Où comptent-ils nous emmener ? En France ou quelque part en Allemagne ?
Deux officiers de la Gestapo circulent sans discontinuer à bord du train quand tout à coup celui-ci redémarre. Lorsque nous traversons Mulhouse puis Belfort, nous comprenons que nous rejoignons la zone libre, et non l'outre-Rhin... En atteignant Mâcon, nous voilà tous soulagés. Quelle joie de se trouver de l'autre côté de la ligne de démarcation et de fouler le sol de la France libre. D'une seule voix nous entonnons la Marseillaise pour nous donner du baume au cœur.

Se reconstruire en zone libre

Sur le quai, nous retrouvons d'anciennes connaissances et constatons que le train en provenance de la vallée de la Bruche et de Schirmeck avait été accroché au nôtre. Nous apercevons ma tante de Boersch, elle aussi expulsée avec sa famille. Nous continuons notre voyage vers le Sud, destination Avignon. Le département du Vaucluse accueille les expulsés de l'arrondissement de Molsheim. La plupart d'entre nous sont rassemblés dans des centres d'accueil. Les jours suivants, d'autres trains arrivent déversant encore des expulsés. Parmi eux, je me souviens entre autres du baron de Turckheim, de tziganes ou encore d'un convoi de handicapés en provenance des Vosges.
Notre périple entraîne toute ma famille en direction de Toulouse alors que d'autres connaissances restent à Sorgues ou à Bollène. Ma tante notamment migre en Savoie, à Doucy non loin du lac d'Annecy.
Papa était ingénieur des Ponts et chaussées. Près de Limoges, il retrouve ses chefs démis de leurs fonctions et qui avaient dû quitter Strasbourg après l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Il trouve un poste en Haute-Vienne. Il est d'abord pressenti pour effectuer une mission sur Oradour-sur-Glane mais il la décline. Il préfère s'installer à Bessines-sur-Gartempe, en Haute-Vienne, située plus au Nord et proche de la Nationale. Selon lui, c'est un endroit stratégique qui le rapproche, un peu plus de sa terre natale de Molsheim. Je ne sais pas s'il a eu du flair mais bien lui en a pris... Nous nous installons dans une grande maison humide qui appartenait à un notaire et que nous avions du mal à chauffer. Maman était toutefois contente d'avoir trouvé un toit qui offrait des WC à l'intérieur. (Un sourire illumine le visage de Jacqueline en évoquant ce souvenir).
Les années passent : le député maire Henri Meck et le chanoine Bornert nous rendent visite à plusieurs reprises. Après le Débarquement, tout s'accélère. Papa nous quitte en novembre 1944 pour Nancy : il reçoit un ordre de mission pour aider à la reconstruction des routes et des ponts en Lorraine. Nous le rejoindrons quelques semaines plus tard. A Molsheim, nous découvrons notre maison fermée et dans un état déplorable : elle avait été occupée par un inspecteur de l'éducation nationale allemand qui avait tout saccagé...

Jacqueline Winterberger en 1946 devant le rosier de sa maison natale.

Pendant la guerre, les Winterberger avaient élu domicile à Bessines-sur-Gartempe. En 2005, le fils de Jacqueline effectue un pèlerinage en Haute-Vienne et pose devant la maison que louait sa famille maternelle.

Un retour aux sources

Mais nous étions heureux de rentrer chez nous car d'autres n'ont malheureusement plus rien retrouvé. Dès notre retour aux alentours du 15 décembre 1944, nous avons été invités par tous nos amis Molshémiens qui se battaient presque pour nous recevoir à leur table. C'était émouvant de voir combien ils étaient tous contents de nous revoir..."

D'après les propos de Jacqueline Orsat recueillis par Régine Sérange

En Alsace et en Lorraine, les expulsions cessent au premier trimestre 1941. Quelques mois plus tard, les réfractaires seront transférés dans des camps dits de rééducation, dans le Wurtemberg et ailleurs...

VOUGY

Mairie de Vougy • 1 route de Genève • 74130 Vougy • Tél : 04 50 34 59 56 • Fax : 04 50 34 50 58

www.vougy.com

e.mail : info@Mairie-Vougy.fr